

L'Haÿ

Le Mag

#273
Juillet - Août 2021

p.20 **Les Estivités**

**Embaumez votre été
avec le plein d'activités**

p.12 **Cœur de Ville**

**L'opposition définitivement
déboutée par la Justice**

SOMMAIRE



p. **12**

COEUR DE VILLE

L'opposition définitivement
déboutée par la Justice



p. **7**

ACTUS
ÉVÈNEMENT

Challenge de courses au
cœur du Jardin Parisien



p. **14**

ACTUS
CITOYENNETÉ

Les jeunes élus
s'impliquent
pour leur ville



Recyclage

p. **18**

ACTUS
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Le tri des déchets
devient plus simple



p. **20**

GRAND FORMAT
CULTURE

Savourez votre été
avec les Estivités !



p. **25**

DYNAMIQUES
SPORT

Wilfried Happio sacré
champion de France

INSCRIVEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER



Suivez-nous



lhaylesroses.fr

Édito



Canton, Département, Région : Ensemble, continuons à faire avancer L'Haÿ-les-Roses !

**Chères L'Haÿssiennes,
Chers L'Haÿssiens,**

À l'occasion des élections des 20 et 27 juin derniers, la démocratie a gagné.

Les électeurs se sont exprimés en leur âme et conscience. Pour autant, tout au long de cette campagne électorale, la démocratie a été particulièrement maltraitée. Ce fut notamment le cas lors de la tentative de déstabilisation du scrutin par la diffusion illégale de tracts diffamatoires et anonymes jetant sans vergogne l'opprobre sur les élus de l'équipe municipale et sur les agents communaux.

Ces basses manœuvres éhontées n'honorent pas ceux qui les pratiquent et ne font, malheureusement, que renforcer la défiance de nos concitoyens envers leurs représentants. La démocratie en sort affaiblie.

L'Haÿ-les-Roses et les L'Haÿssiens ne méritent pas d'être traités de la sorte. La Ville a donc porté plainte contre ceux qui ont été pris sur le fait de bafouer la loi. C'est pourquoi au regard des résultats du second tour des élections régionales et départementales à L'Haÿ-les-Roses, je ne peux qu'être satisfait de voir que les L'Haÿssiens ne se sont pas laissé duper. Les électeurs ont choisi, librement et souverainement. Néanmoins, les élus et

les institutions doivent entendre le message envoyé par cette abstention record. Les élus et les institutions doivent s'interroger sur la nécessaire méthode qu'il convient de mettre en place pour que nos concitoyens renouent avec l'envie d'aller aux urnes. Il en va de l'avenir de notre République et de ses valeurs que nous défendons.

Ce dimanche 27 juin, les électeurs ont renouvelé massivement leur confiance à Valérie Pécresse qui reste la Présidente de notre Région Île-de-France. Et à ses côtés, je continuerai à porter les intérêts de L'Haÿ-les-Roses et des L'Haÿssiens. Et je sais que Mélanie Nowak, notre maire-adjointe déléguée à la culture et à la vie associative, et Antoine Madelin, conseiller municipal à Fresnes, nouvellement élus sur le canton, sauront défendre les intérêts de nos communes au sein de la nouvelle majorité du Département.

En effet, les Val-de-Marnais ont mis fin aux 45 ans de communisme pour écrire une nouvelle page de l'histoire de notre département qui bénéficiera enfin à L'Haÿ et aux L'Haÿssiens. Je vous remercie de votre confiance et vous souhaite, à toutes et tous, un très bel été. —

VINCENT JEANBRUN

Maire de L'Haÿ-les-Roses
Conseiller régional d'Île-de-France

Directeur de la publication :
Vincent Jeanbrun.

Directrice de la communication :
Audrey Ferrer. Rédactrice en chef : Aurélie
Rouché. Rédaction : Fabien Grimaud,
Samantha Gaudfrin. Maquettistes :

Denise Mouhous, Franck Bon.
Crédits photographiques : Aymeric
Guillonnet, AdobeStock. Impression : RAS.

Distribution : Mairie de L'Haÿ-les-Roses.
Création graphique : Cithéa communication,
Régie publicitaire : Micro 5, Thierry Cohen,
06 25 23 65 66.

Service communication : Hôtel de Ville,
41 rue Jean Jaurès, 94240 L'Haÿ-les-Roses.
Tél : 01 46 15 33 33.

Courriel : info.com@ville-lhay94.fr -
Dépôt légal : juillet-août 2021.

Tirage : 15 000 exemplaires.
L'impression du magazine est financée
par la publicité et ne coûte rien aux
contribuables l'haÿssiens.





🎵 La musique célébrée à L'Hay

Lancé début mai, le Mois de la musique s'est poursuivi tout le mois de juin à la bibliothèque avec des animations familiales.

Point d'orgue de la manifestation, la fête de la musique a réuni de nombreux spectateurs à l'Auditorium, le 21 juin.

Hommage à Gainsbourg, jazz, musiques brésiliennes et caribéennes avec le groupe Monsters Carnival... Le programme fut varié et la thématique « Chantons ensemble », suivie à la lettre ! —



Philippe Daverat, de la compagnie Vincent-Philippe, a repris les répertoires d'Yves Montand, Georges Brassens, et de Serge Gainsbourg à l'occasion des 30 ans de la mort du célèbre auteur-compositeur-interprète



La compagnie Batuk L'Hay a enchanté le public au rythme des percussions du Brésil



Chœur d'Arti'Show a interprété des standards du jazz tels que George Gershwin, Duke Ellington, Cole Porter ou Nat King Cole, mais aussi du jazz français avec des classiques de Claude Nougaro et de Michel Jonasz



Les enfants ont découvert le Du-Touch Dualo, sorte d'accordéon avec des gammes et accords simples à jouer



L'atelier Be Appli a permis aux musiciens en herbe de créer leurs propres mélodies, grâce à des applications numériques dédiées

La Ville commémore l'Appel du 18 juin

La Municipalité a commémoré les 81 ans de l'Appel du Général De Gaulle lancé en 1940, depuis Londres, lors d'une cérémonie officielle, square de la Liberté.

Des gerbes ont ainsi été déposées devant la stèle de l'Appel du 18 juin pour honorer la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires en présence de la Sous-préfète, Martine Laquière, du Premier Maire-adjoint Fernand Berson, du Maire-adjoint délégué au devoir de mémoire, aux anciens combattants et au vivre ensemble, Bernard Dupin, des représentants d'associations d'Anciens combattants et mémorielles dont le Souvenir Français, des représentants de communautés religieuses, des conseils municipaux des jeunes et des enfants (CMJ-CME) ainsi que des jeunes du SMJ. —



Anna Messenger et Iléna Guimbaud (CMJ) ainsi que Hamara Sall (CME) ont lu des témoignages de personnalités ayant côtoyé le Général de Gaulle



Bernard Dupin, Maire-adjoint délégué au devoir de mémoire, aux anciens combattants et au vivre ensemble, a présidé la cérémonie



Le porte-drapeau départemental du Souvenir Français a été remis à Clément David, par Sophie Hasquenoph, conseillère déléguée au patrimoine historique et par quatre jeunes L'Hayssiens, membre de l'association, Alban, Arthur, Élie et Thomas

PATRIMOINE la photo mystère

La Ville de L'Hay-les-Roses vous invite chaque mois à découvrir sous la forme d'une photo mystère des éléments de son patrimoine. Saurez-vous retrouver où a été prise précisément cette photo ? La réponse vous sera donnée dans le prochain numéro du magazine. Bonne enquête à chacun d'entre vous !



Réponse de la photo mystère publiée en mai :

L'inscription « J. Billaud, architecte 1837 » se trouve sur l'église Saint-Léonard, au niveau du clocher. Elle rappelle la restauration du clocher, de la charpente, du toit et de la voûte de l'église, l'ensemble menaçant de s'écrouler au début du XIX^e siècle.



Prévention

CANICULE

Des mesures préventives sont mises en place en cas de fortes chaleurs.

Inscrivez-vous au dispositif auprès des Guichets uniques et retrouvez les conseils santé de prévention sur canicule.lhaylesroses.fr

Permanences

JURIDIQUES

L'association Nouvelles Voies tiendra une permanence d'accompagnement juridique

les lundis 5 et 19 juillet de 15h à 18h, à l'Avara, 2 allée du Colonel Rivière, sur rendez-vous au 01 43 50 93 09.

Environnement

UN TRI EFFICACE

Vous allez recevoir, dans votre boîte aux lettres, un kit à propos de l'extension des consignes de tri à tous les emballages, mise en place depuis le 1^{er} juillet. Plus de détails sur cette mesure en page 18.

BUS : OFFRE RENFORCÉE SUR LA 172



L'offre de transport s'est vue renforcer sur la ligne de bus 172 (gare de Bourg-la-Reine/Hôpital Henri Mondor Créteil) qui dessert L'Hay-les-Roses, avec des passages plus fréquents en heures de pointe et en heures creuses.

Ces améliorations, décidées et financées par Île-de-France Mobilités, permettent de faciliter l'usage du bus et de créer des liaisons avec la nouvelle ligne T9. —

DES PETITS JARDINIERS EN HERBE



Près de 1 000 classes, dont trois de L'Hay-les-Roses, se sont inscrites au jeu-concours national « Les P'tits Jardins Gourmands », sous le haut patronage du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Des élèves de petite et moyenne section du Jardin Parisien et de moyenne section de la Vallée-aux-Renards ont réalisé, durant cette année scolaire, des plantations sur

le thème de la gourmandise. Mini-potager, composition d'herbes aromatiques, leur créativité fut grande pour créer ces plantations printanières et gourmandes. Pour les enseignants, « ce concours a été une magnifique occasion d'allier une démarche pédagogique à une sensibilisation à la biodiversité ».

Un grand bravo à ces petits jardiniers en herbe dont leurs productions ont été « likées » des centaines de fois. —

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Les violents orages qui ont eu lieu, entre le 19 et le 22 juin dernier ont provoqué des dégâts sur la ville où des bâtiments communaux ont été endommagés et des pavillons inondés. La Ville va donc procéder à une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la préfecture. Cette procédure permet à la commune d'améliorer l'instruction des dossiers et l'information des administrés victimes d'un sinistre sur son territoire. Les L'Hayssiens victimes de sinistres peuvent ainsi déposer un dossier auprès du service des assurances de la mairie avant le 15 août 2021. —

Plus d'informations auprès du service des affaires administratives et juridiques au 01 46 15 33 80.

Le « Job Truck » à L'Hay

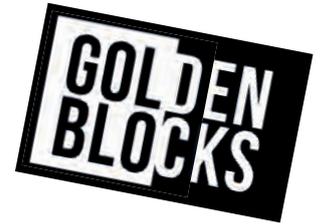
UN VÉHICULE AMÉNAGÉ EN BUREAU MOBILE A ACCUEILLI LES JEUNES EN RECHERCHE D'ALTERNANCE OU D'UN JOB D'ÉTÉ.



Le camion blanc s'est installé entre deux immeubles, rue Jules Ferry. Ce « Job Truck », c'est le véhicule aménagé par le Comité de bassin d'emploi Sud 94, association présidée par le Maire Vincent Jeanbrun qui développe l'emploi local sur six villes du pôle Orly-Rungis, dont celle de L'Hay-les-Roses. Son but : aider ceux qui cherchent du travail. Ce mercredi 9 juin, le dispositif s'adressait en priorité aux jeunes en recherche d'une formation en alternance ou d'un job d'été.

Devant le camion, Fahina, 17 ans, écoute attentivement les conseils de Julie David, cheffe de projet à l'association. La lycéenne est à la recherche d'un travail pour cet été. « Il y a une forte demande dans le secteur de la restauration, notamment avec le déconfinement », lui indique la cheffe de projet qui lui recommande de se présenter les vendredis et samedis, jours durant lesquels les responsables de restaurants sont le plus susceptibles d'être présents. Ce jour-là, la conseillère a également orienté une dizaine de jeunes en recherche d'alternance vers les entreprises qui recrutent, comme l'industrie et le BTP. —

ÉVÈNEMENT



Challenge de courses au cœur du Jardin Parisien

LES GOLDEN BLOCKS FONT ESCALE À L'HAY-LES-ROSES LE 16 JUILLET. CETTE COMPÉTITION, INITIÉE PAR LE DOUBLE CHAMPION DU MONDE LADJI DOUCOURÉ, AMÈNE L'ATHLÉTISME DANS LA RUE. LES JEUNES L'HAYSSIENS, DE 8 À 16 ANS, SONT INVITÉS À RELEVER LE DÉFI DE SPRINTS POUR ACCÉDER À LA GRANDE FINALE NATIONALE.

« Courir est universel. C'est l'un des sports les plus pratiqués au monde. Mais sa pratique athlétique doit être démocratisée », explique Mathieu Lahaye, cofondateur de Golden Blocks. Depuis 2014, l'association parcourt les villes de France pour rendre l'athlétisme accessible à tous. « J'ai eu la chance de courir au plus haut niveau. Nous avons fondé Golden Blocks pour donner à chaque jeune cette chance de faire du sport », raconte Ladji Doucouré, ancien champion du monde du 110 m haies et parrain de l'association.

Le vendredi 16 juillet, l'évènement Golden Blocks sera présent au Jardin Parisien à partir de 13h30. Les jeunes, de 8 à 16 ans, pourront s'affronter dans des « battles » de sprint sur 50 mètres, en un contre un. L'après-midi sera également animé par une scène musicale avec des shows de double dutch (corde à sauter acrobatique), de danse hip-hop et de BMX avec Alex



Jumelin, champion du monde. La compétition est ouverte à tous les niveaux. Il suffit de s'inscrire dès maintenant sur le site de la Ville ou sur place le jour même.

Tous les demi-finalistes représenteront L'Hay-les-Roses lors de la grande finale nationale qui aura lieu le 25 septembre sur la place de la Bastille, à Paris. Afin d'exercer leurs talents, les vainqueurs remporteront également une licence au Cal-Athlétisme. —

Le vendredi 16 juillet à partir de 13h30, 4 allée des Violettes.
Inscriptions sur www.lhaylesroses.fr ou sur place le jour même.

Pour bien commencer l'année



Vous souhaitez reprendre le sport, apprendre une nouvelle activité ou tout simplement vous détendre ? La Ville vous donne rendez-vous à la Fête des sports, de la culture et des loisirs, le dimanche 5 septembre, de 10h à 17h aux tennis couverts (avenue du général de Gaulle). La manifestation, attendue chaque année par de nombreux L'Hayssiens, rassemblera près de 60 associations qui vous accueilleront

dans une ambiance conviviale. Une nouvelle édition pour toute la famille, qui se déroulera dans le respect des mesures sanitaires, pour que vous puissiez profiter en toute sérénité de cette journée. L'occasion idéale de rencontrer les différents représentants associatifs et bénévoles avant de vous inscrire à une ou plusieurs activités sportives, culturelles et de loisirs parmi un large éventail de disciplines représentées sur la ville. —

DÉPARTEMENTALES



Mélanie Nowak et Antoine Madelin, élus conseillers départementaux

AVEC 54,11 % DES VOIX AU SECOND TOUR SUR LA COMMUNE, DONT PRÈS DE 52 % SUR LE CANTON DE L'HAÏ-LES-ROSES/FRESNES, MÉLANIE NOWAK ET ANTOINE MADELIN ONT REMPORTÉ LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES, LE 27 JUIN.

Mélanie Nowak et Antoine Madelin ont remporté les élections départementales, lors du second tour. Ils siègeront tous les deux pour six ans au Conseil départemental du Val-de-Marne qui change de majorité et passe à droite et au centre. Le parti communiste français perd en effet le dernier département qu'il dirigeait en France, depuis 45 ans. La droite et le centre l'emportent avec 14 cantons (contre 11 pour la gauche), dont le canton de L'Haÿ-les-Roses, composé des villes de L'Haÿ-les-Roses et Fresnes.

L'Haÿssienne depuis six générations, Mélanie Nowak est maire-adjointe depuis 2014. Elle œuvre en faveur de la dynamisation de la vie associative à L'Haÿ et au rayonnement culturel de la commune.

Directeur des relations publiques de la mairie de L'Haÿ-les-Roses, le Fresnois Antoine Madelin a créé l'association Mieux Vivre à Fresnes, en 2016. Conseiller municipal depuis 2020, il préside le groupe d'opposition.

« Je sais que nos deux conseillers départementaux auront à cœur de porter leur voix au sein de l'instance pour redresser, moderniser et dynamiser le département et en faire un véritable partenaire de la réussite de L'Haÿ », a déclaré le Maire Vincent Jeanbrun.

Soutenir l'emploi et l'insertion professionnelle, accompagner et protéger les plus fragiles pour améliorer leur habitat et leurs conditions de vie, agir en faveur de la sécurité, intervenir



« Faire du Département un véritable partenaire de la réussite de L'Haÿ »

pour nos collègues et crèches, favoriser l'accessibilité... sont autant de sujets qui relèvent du département. Pour le Maire, « le basculement du Val-de-Marne à droite et au centre va permettre aux deux conseillers départementaux de pouvoir faire entendre toute une liste de de-

mandes restées jusqu'ici sans réponse. J'attends donc que le Département soit enfin au service de notre commune et de ses habitants ».

Il s'agira aussi de travailler en partenariat avec le Département pour les grands projets d'aménagement dont le nouveau Cœur de Ville et la valorisation de l'entrée de la Roseraie. Ils entendent aussi poursuivre une autre bataille, celle pour réduire les nuisances visuelles, sonores et chimiques, notamment des autoroutes A6 et A86.

Résultats des élections départementales

Résultats des élections départementales - 1^{er} tour À L'Hay-les-Roses

- Nombre d'électeurs inscrits : 18 678
- Taux de participation : 33,53% (6 263 votants)
- Taux d'abstention : 66,47% (12 415)
- Bulletins blancs : 1,67% (105)
- Bulletins nuls : 1,34% (84)
- Suffrages exprimés : 96,98% (6 074)

Canton L'Hay-les-Roses/Fresnes

- Nombre d'électeurs inscrits : 33 606
- Taux de participation : 30,94% (10 397 votants)
- Taux d'abstention : 69,06% (23 209)
- Bulletins blancs : 2,05% (213)
- Bulletins nuls : 1,20 % (125)
- Suffrages exprimés : 96,75% (10 059)

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%

Résultats du 1 ^{er} tour	L'Hay-les-Roses		Canton	
	Voix	%	Voix	%
Les candidats				
Antoine Madelin Mélanie Nowak	2 632	43,33 %	3 969	39,46 %
Stéphane Aubergeon Célia Gatellier	603	9,93 %	1 099	10,93 %
Régine Bourgarel Ugo Iannuzzi	507	8,35 %	892	8,87 %
Sophian Moualhi Rachida Sadane	2 332	38,39 %	4 099	40,75 %

Résultats du 2 ^e tour	L'Hay-les-Roses		Canton	
	Voix	%	Voix	%
Les candidats				
Antoine Madelin Mélanie Nowak	3 597	54,11%	5 725	51,92%
Sophian Moualhi Rachida Sadane	3 052	45,91%	5 302	48,09%

Résultats des élections départementales - 2^e tour À L'Hay-les-Roses

- Nombre d'électeurs inscrits : 18 686
- Taux de participation : 36,76 % (6 869 votants)
- Taux d'abstention : 63,24 % (11 817)
- Bulletins blancs : 2,42 % (166)
- Bulletins nuls : 0,82 % (56)
- Suffrages exprimés : 96,78% (6 648)

Canton L'Hay-les-Roses/Fresnes

- Nombre d'électeurs inscrits : 33 621
- Taux de participation : 34,04 % (11 445 votants)
- Taux d'abstention : 65,96 % (22 176)
- Bulletins blancs : 2,70 % (309)
- Bulletins nuls : 0,97 % (111)
- Suffrages exprimés : 96,34 % (11 026)

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%



aertoit® L'HAY LES ROSES
01 46 63 99 59

COUVERTURE

Entretien •
Etanchéité •
Isolation •
Charpente •

www.aertoit.fr






BRUNO DESSYMOULIE
Plomberie Chauffage

- Entretien chaudière gaz et fioul -
- Dépannage brûleur et chaudière -
- Installation thermostat d'ambiance -
- Ramonage conduit cheminée -

06.25.17.82.72
dec92@hotmail.fr

- Installation sanitaire et chauffage -
- Dépannage plomberie -
- Douche accès mobilité réduite -
- devis gratuit -

01.46.65.84.74
dessymoulie@orange.fr

1 avenue des vergers
92340 BOURG-LA-REINE
www.dessymoulie-chauffage.fr

MON TOIT ET MOI

**LE CRÉDIT MUTUEL
A TOUT PRÉVU
POUR VOTRE
LOGEMENT**

Crédit Mutuel

L'Hay-les-Roses
36, rue Jean Jaurès - 94240 L'Hay-les-Roses
Tél. : 01 49 08 51 35 - Courriel : 06174@creditmutuel.fr

fca

La réhabilitation éco-citoyenne

**ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...**

MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES

SCEAUX 01 41 87 08 25

MA PRIME RENOV'
Aide à la rénovation énergétique

FENÊTRES VOILETS PORTES PORTAILS

PRO-TECH FERMETURE®

- Installateur expert
- Direct usine

Profitez du dispositif **MaPrimeRénov'**
(aide à la rénovation énergétique)

FABRICATION FRANÇAISE

Expert rénovateur **K-LINE**

Garantie **20 ANS** PRODUIT K-LINE

ASO ASSOCIATION SOCIÉTÉ QUALITÉ
Membre n°653

Devis gratuit en 48h : **01 69 53 19 70**
4 agences pour vous servir en Île-de-France
122 av. Henri Barbusse - 94240 L'Hay-les-Roses
91 : Villebon | 78 : St Rémy-Lès-Chevreuse | Paris 15^e

l'aide à domicile **ADHAP**

ADHAP
présent plus
que jamais
aux côtés
des plus
fragiles.

Centre ADHAP
de L'HAY LES ROSES
adhap94d@adhap.fr
01 41 98 79 60
122 Avenue Henri Barbusse
94240 L'HAY-LES-ROSES

Vous souhaitez rejoindre notre équipe ?
Postulez sur adhap.fr ou déposez votre CV et votre lettre de motivation !



RÉGIONALES



Valérie Pécresse réélue avec 45,92 % des voix

LE 27 JUIN DERNIER, LA LISTE DE LA PRÉSIDENTE SORTANTE D'ÎLE-DE-FRANCE A ÉTÉ RÉÉLUE HAUT LA MAIN.

La liste **Île-de-France Rassemblée** conduite par la candidate et présidente sortante **Valérie Pécresse (Libres!)** a été réélue avec **45,92 % des suffrages exprimés en Île-de-France dont 46,01 % sur la commune de L'Hay-les-Roses.**

Le Maire Vincent Jeanbrun, numéro deux sur la liste de Valérie Pécresse dans le Val-de-Marne, a ainsi été réélu conseiller régional d'Île-de-France pour six ans. « Je continuerai de diriger la région comme je le fais depuis 2015. J'ai été et je serai la présidente de tous les Fran-

ciliens », a déclaré Valérie Pécresse, au soir de sa réélection.

« Nous avons relevé le défi de la crédibilité et du rassemblement par-delà les clivages. Nous avons fait baisser le Rassemblement national, l'extrême droite (...). Nous avons prouvé que l'écologie n'appartient à aucun camp », a-t-elle insisté.

La présidente de la région Île-de-France souhaite « garder le cap impulsé en 2015, le cap de la sécurité, de la laïcité et des valeurs de la République, le cap de l'écologie des résultats, le cap de la



justice et de la réduction des fractures territoriales et sociales, tout en accélérant le rythme pour ces six prochaines années ».

Résultats des élections régionales

Résultats du 2 ^e tour	L'Hay-les-Roses		Île-de-France	
	Voix	%	Voix	%
Le choix de la sécurité Jordan Bardella	474	7,10%	253 001	10,79%
Le rassemblement pour l'écologie et la solidarité Julien Bayou	2 520	37,74%	789 678	33,68%
Île de France rassemblée avec Valérie Pécresse	3 072	46,01%	1 076 826	45,92%
Envie d'Île-de-France Laurent Sant Martin	611	9,15%	225 484	9,62%

Résultats des élections régionales - 2^e tour

À L'Hay-les-Roses

- Nombre d'électeurs inscrits : 18 686
- Taux de participation : 36,64% (6 847 votants)
- Taux d'abstention : 63,36% (11 839)
- Bulletins blancs : 1,56% (107)
- Bulletins nuls : 0,93 % (64)
- Suffrages exprimés : 97,52% (6 677)

En Île-de-France

- Nombre d'électeurs inscrits : 7 241 646
- Taux de participation : 33,26% (2 408 335 votants)
- Taux d'abstention : 66,74% (4 833 311)
- Bulletins blancs : 1,75% (42 252)
- Bulletins nuls : 0,88 % (21 094)
- Suffrages exprimés : 97,37% (2 344 989)

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%

CŒUR DE VILLE

L'opposition définitivement déboutée par la Justice

APRÈS 11 RECOURS MENÉS PAR L'OPPOSITION CONTRE LE PROJET CŒUR DE VILLE, LA JUSTICE CONFIRME QUE LE NOUVEAU CŒUR DE VILLE VA POUVOIR VOIR LE JOUR.

Le verdict du Conseil d'État est sans appel. Pour la 11^e fois, la Justice a encore tranché en faveur de la Ville de L'Haÿ-les-Roses. Les deux recours émis par le Département du Val-de-Marne et l'association locale Aludhay ont été rejetés en dernière instance, le 14 juin dernier.

Le Conseil d'État a confirmé ainsi la décision de justice de la Cour administrative d'appel de Paris. Celle-ci avait en effet rejeté, le 1^{er} octobre dernier, les demandes d'annulation des permis de construire déposés en juillet 2019 par l'aménageur pour les travaux du Cœur de ville. Le Conseil d'État valide ainsi la parfaite légalité de toutes les démarches et procédures réalisées par la Ville.

Recours à caractère abusif

Depuis 2018, l'opposition municipale a systématiquement contesté devant le juge la majeure partie des actes liés aux opérations du nouveau Cœur de ville et de la nouvelle Halle des Saveurs. Onze recours ont ainsi été portés devant les tribunaux contre des projets municipaux. Pour autant, les juges ont systématiquement débouté l'opposition, rejeté l'intégralité de leurs recours et invalidé les critiques soulevées. En outre, dans le dernier référé porté par l'opposition municipale contre le déclassement du terrain nécessaire au projet Cœur de ville, le juge avait souligné le caractère « abusif » du recours, en indiquant que l'opposition agissait de manière « anti-démocratique ».

Des procédures coûteuses pour la Ville

Tous les enjeux de respect des procédures, de financement et de développement durable ont ainsi été validés par les services de l'État, et par les tribunaux. Aujourd'hui, tous les recours possibles contre les projets Cœur de ville sont épuisés.



Tous ces recours politiques ont coûté plusieurs centaines de milliers d'euros à la Ville, et par conséquent aux contribuables l'haÿssiens, en raison des frais juridiques engagés par la collectivité pour les onze procédures judiciaires, ainsi que la forte augmentation du coût de l'ingénierie et surtout des matériaux liée au décalage du chantier. Tous les recours menés par l'opposition contre la Ville ont en effet entraîné deux ans de retard pour le nouveau Cœur de ville et plus de 6 mois de retard pour l'ouverture de la nouvelle Halle des Saveurs !

Une belle place animée au cœur du projet

Après cinq années d'études et de concertation menées par la Ville auprès des L'Haÿssiens, les aménagements, qui auraient dû être lancés à l'été 2019, vont donc enfin pouvoir débuter dans les prochaines semaines, dès que le planning d'intervention des prestataires aura été rétabli.

Afin d'améliorer la qualité de vie des L'Haÿssiens et l'attractivité du territoire, la Municipalité porte l'ambition d'un centre-ville revitalisé, moderne et attractif, culturel et animé, exemplaire en matière de transition écologique et énergétique.

La création d'une grande place publique arborée de 5 000 m², l'aménagement d'îlots porteurs d'une dynamique nouvelle, en mixant logements, emplois et commerces de proximité, l'aménagement d'une salle culturelle polyvalente ainsi que les nouveaux espaces partagés permettront de créer un bel espace à vivre, trait d'union entre les quartiers afin que tous les L'Haÿssiens puissent en bénéficier. —

Des procédures jugées toutes conformes

À défaut d'avoir obtenu gain de cause auprès de la Justice, l'opposition a saisi une association spécialisée, qui a déposé à leur place une plainte contre X, concernant de nouveau les projets Cœur de Ville et Locarno. Elle reprend des allégations, toutes fausses dans leurs faits, qui ont par ailleurs déjà été jugées et invalidées par les Juges lors des recours émis par l'opposition municipale. Aucune suite réelle ne devrait être donc apportée à cette 12^e procédure qui ne bloque pas le chantier. En revanche, la Ville, dont l'image est mise en cause de manière injustifiée, se réserve le droit de déposer plainte. À la suite de la diffusion illégale d'un tract diffamatoire et anonyme dans toute la ville et à seulement quelques heures du 1^{er} tour des élections départementales et régionales, la Ville a déposé plainte.

Rappel de quelques vérités

Concernant les allégations portant sur le soi-disant terrain cédé par la Ville pour le Cœur de ville :

- ✓ Aucune cession de terrains n'est intervenue à ce jour entre la Ville et l'aménageur.
- ✓ Les prix de vente des terrains publics

ne sont jamais fixés par les Villes mais par l'État; les terrains seront ainsi obligatoirement valorisés selon une évaluation réalisée par la Direction Immobilière de l'État (anciennement France Domaine) au travers d'une procédure stricte.

✓ La cession devra obligatoirement faire l'objet d'une délibération en Conseil municipal afin d'autoriser le Maire à céder les terrains au montant évalué par les services de l'État.

✓ Cette critique a déjà été soulevée dans le cadre des recours de l'opposition et le juge administratif a confirmé la légalité de la procédure.

Concernant les allégations du soi-disant lien entre une élue de la Ville avec une entreprise qui réaliserait le pavage de la nouvelle grande place à vivre de Cœur de ville :

✓ L'élue municipale n'a aucun lien avec l'entreprise en question ; son grand-père qui l'avait reprise en 1957 l'a entièrement cédée il y a plus de 30 ans, en 1988, avant que celle-ci ne fusionne et ne soit intégrée à un grand groupe international. L'élue et sa famille ne détiennent aucune action, n'ont aucun lien administratif quelconque et n'ont jamais travaillé pour cette société.

✓ Ce n'est pas la Ville qui réalise les travaux de pavage de la nouvelle place, mais l'aménageur qui n'a même pas encore passé les marchés publics de travaux.

✓ Aucun représentant de la Ville, qu'il soit élu ou administratif, ne siègera dans les commissions de marché travaux qui relèvent entièrement de la responsabilité de l'aménageur.

Concernant les allégations portant sur la subvention de 4 millions d'euros de la Région Île-de-France qui serait versée soi-disant à l'unique bénéficiaire de l'aménageur :

✓ Cette subvention, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'aide « pour l'aménagement de 100 quartiers innovants et écologiques », est versée aux aménageurs de quartier afin de réduire les coûts et les surcoûts pour les Villes.

✓ La délibération municipale du 11 février 2021 précise expressément que la subvention régionale perçue par l'aménageur sera déduite des participations demandées à la Ville pour le financement des aménagements publics (nouvelle halle de marché, nouvelle bibliothèque, nouvelle place du Cœur de ville, rénovation des voiries...).

Les requêtes de l'opposition toutes rejetées par la Justice

- Recours du 16/06/2018 contre le permis de démolir rue des Tournelles : **rejet le 13/09/2018**
- Recours du 18/05/2019 contre l'aménagement du stationnement rue Watel : **rejet le 08/08/2019**
- Recours du 03/09/2019 contre le permis de construire Cœur de ville : **rejet le 08/08/2019**
- Recours du 17/01/2019 contre la désaffectation de la rue Watel : **désistement le 15/07/2020**
- Recours du 07/11/2019 contre le permis de construire de la Halle des Saveurs : **désistement le 26/08/2020**
- Référé suspension du 25/11/2020 contre le déclassement d'une parcelle Cœur de ville : **rejet le 08/01/2021**
- Recours du 26/12/2017 contre la délégation de service public du marché Locarno : **rejet le 28/01/2021**
- Recours du 19/01/2018 contre les concessions d'aménagement Locarno et Cœur de ville : **rejet le 18/02/2021**
- Recours du 25/11/2020 contre le déclassement d'une parcelle Cœur de ville : **désistement le 08/03/2021**
- Référé suspension du 18/05/2019 contre l'aménagement du stationnement rue Watel : **rejet le 28/05/2021**
- Recours au Conseil d'État du 19/11/2020 contre le permis de construire Cœur de ville : **rejet le 14/06/2021**

CITOYENNETÉ

Les jeunes élus s'impliquent pour leur ville

LE 30 JUIN, UNE CÉRÉMONIE ORGANISÉE À L'HÔTEL DE VILLE MARQUAIT LA FIN DU MANDAT DES ÉLUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES JEUNES ET DES ENFANTS. RETOUR SUR LES ACTIONS ÉCOLOGIQUES, SOLIDAIRES ET ÉDUCATIVES MENÉES PAR CES JEUNES CITOYENS EN FAVEUR DES L'HAYSSIENS.



Les jeunes élus du CME étaient réunis en septembre 2020 au Moulin de la Bièvre pour leur séminaire de rentrée.

Ils ont vécu une mandature inédite. En raison du contexte sanitaire, plus de la moitié des membres du conseil municipal des enfants (CME) et du conseil municipal des jeunes (CMJ) se sont portés volontaires pour prolonger leur mandat d'une année supplémentaire. Cela, afin de mener leurs projets jusqu'à leur terme, mais aussi pour pallier l'annulation des élections, visant à renouveler la composition de ces deux conseils, qui devaient normalement se tenir en octobre 2020. Durant leur mandat, d'une durée normale d'un an au conseil municipal des enfants et de deux ans au conseil municipal

des jeunes, les jeunes élus se sont investis dans des projets écologiques, solidaires et éducatifs. Et ils ont dû adapter leurs initiatives aux circonstances exceptionnelles. Le 30 juin dernier, une cérémonie était organisée à l'hôtel de ville en l'honneur des jeunes conseillers pour les remercier de leur implication durant leur mandat. La Municipalité a remis à chacun d'entre eux un diplôme attestant de leur participation active au sein des conseils municipaux des enfants et des jeunes. Les prochaines élections auront lieu au mois d'octobre. —

Tour d'horizon des projets



Les actions menées par le conseil municipal des enfants, composé d'élèves de CM1 et CM2, entre octobre 2019 et juin 2021.



Permis enfant

Les jeunes élus ont inventé un « permis enfant » afin de sensibiliser les jeunes L'Hayssiens au fonctionnement des différents modes de transport tels que la voiture, le vélo, la trottinette ou le roller. Ils ont travaillé avec la police mu-

nicipale afin de préparer un quiz pour tester les connaissances de chacun sur les panneaux de circulation, les attitudes et les équipements à adopter pour se déplacer en sécurité.



Vidéos sur la réduction des déchets

Les jeunes conseillers ont réalisé de courtes vidéos visant à réduire les déchets à l'école ou lors de goûters d'anniversaire chez leurs amis. Ils ont également animé des ateliers, à l'accueil de loisirs de la

Vallée-aux-Renards, pour informer les jeunes enfants sur le tri sélectif et l'importance de la revalorisation.



Collecte solidaire

Les élus ont imaginé un projet visant à collecter des jouets auprès d'enfants, pour ensuite les revendre lors d'une brocante et ainsi reverser les fonds récoltés à une association. L'évènement n'a pas pu se tenir en raison des conditions sanitaires, mais les élèves ont tout de même pu présenter leur initiative



auprès de plusieurs acteurs majeurs sur notre territoire dont la Croix-Rouge et le centre socio-culturel de la Vallée-aux-Renards.



Quelques projets menés par le conseil municipal des jeunes, composé de collégiens, entre octobre 2018 et juin 2021.



Salon des métiers

Les élus ont organisé, le 6 mars 2020, un salon des métiers au Moulin de la Bièvre à destination des élèves de sixième. Cet événement, qui a rassemblé une trentaine d'intervenants, avait pour objectif de faire découvrir aux collégiens les professions d'architecte, de biologiste, de bibliothécaire, de coach sportif ou encore les métiers de la restauration.



Bande dessinée sur le handicap

Une dizaine de jeunes ont réalisé, avec l'aide d'un illustrateur, une bande dessinée portant sur le quotidien des personnes en situation de handicap et de leur entourage. Les thèmes tels que ceux de la dyslexie ou de l'amnésie antéro-



« L'action en faveur de notre commune n'est pas réservée qu'aux adultes, c'est aussi pour les jeunes. On peut faire changer les choses, et cela, dès le plus jeune âge ».

FAHIM,

15 ans, élu au CMJ



« J'ai appris à mener un projet du début à la fin, à persévérer, et cela malgré les imprévus ».

AMELINE,

11 ans, élue au CME



« Cette expérience m'a donné confiance en moi car j'ai appris à m'exprimer en public, notamment lors des cérémonies de commémoration, et je me suis davantage ouverte aux autres grâce aux travaux en groupe ».

ILÉNA,

15 ans, élue au CMJ



« Être élu m'a permis de rencontrer des élèves d'autres classes et d'autres écoles. C'était très enrichissant ».

SEKOU,

10 ans, élu au CME

grade, qui survient après un accident, sont abordés dans cet ouvrage qui sera distribué à la rentrée prochaine dans les écoles primaires, les collèges, à la bibliothèque et dans les services jeunesse.



Atelier cuisine

Les élus ont organisé des ateliers pour sensibiliser les jeunes et les adultes au fait de mieux manger, cela en cuisinant des produits de saison et en préparant des recettes anti-gaspillage.



Prévention sur le tabagisme

Les conseillers ont réalisé un quiz, diffusé sur le site internet de la ville, visant à prévenir les collégiens des risques du tabac sur leur santé. Pour

lutter contre la pollution engendrée par le tabac, ils ont aussi participé à un atelier de ramassage de mégots de cigarettes dans le centre-ville.

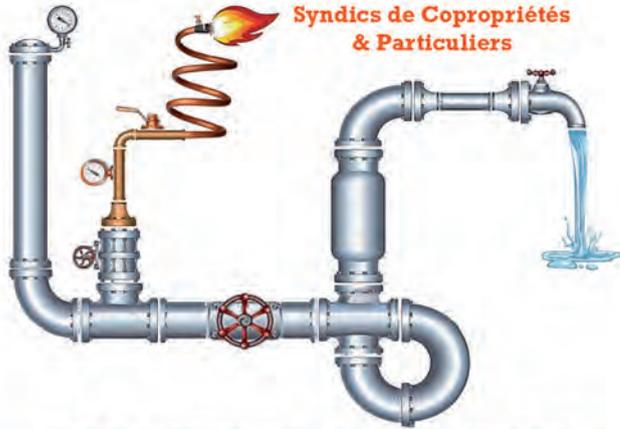


Rencontres intergénérationnelles

Les collégiens ont organisé des rencontres numériques à la bibliothèque George Sand pour accompagner les seniors dans l'utilisation d'ordinateur ou de tablette. En octobre 2020, lors de la semaine bleue consacrée aux seniors, ils ont également joué au scrabble, aux dames et au Tarot avec les membres du club municipal Loisirs Seniors.

CO.RE.MAT.

Conception - Réalisation - Maintenance de travaux



Syndics de Copropriétés
& Particuliers

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

130, rue du Lieutenant Petit Leroy
94550 CHEVILLY-LARUE

Tél : **01 46 63 78 53**
secretariat@co-re-mat.fr



- Transactions - Locations - Estimations gratuites -



Depuis 30 ans
sur votre commune



01 45 46 22 22

88 avenue Henri Barbusse - 94240 l'Hay-les-Roses
www.aci-immobilier.fr • aci-immobilier@wanadoo.fr



COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**

M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr

Agence de la Roseraie
www.orpi.com



Evaluation gratuite de votre bien.

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien

Transaction
•
Gestion
•
Location
•
Syndic
de copropriété

3, avenue Aristide Briand - 94240 L'HAY LES ROSES
Tél. : 01 46 64 71 68 - e-mail : agenceroseraie@orpi.com



COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans ce magazine, cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**

M. Thierry COHEN : studioparis@micro5.fr

LA VILLE ŒUVRE AU QUOTIDIEN À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES L'HAÏSSIENS ET À SON EMBELLISSEMENT. FOCUS SUR LES AMÉNAGEMENTS DE JUIN.

UN BEL ESPACE LUDIQUE POUR LES ENFANTS

La nouvelle aire de jeux, située à côté de la Halle des Saveurs, peut désormais accueillir les enfants. Des jeux avec des baleines sur ressort, un bateau avec un filet d'escalade et une cabane « coffre-fort » en bois permettront aux plus jeunes de jouer les pirates et petits mousmes cet été ! —



L'HAÏ FLEURI TOUT L'ÉTÉ

Le service municipal Parcs et Jardins a installé 125 jardinières sur l'ensemble des barrières de la ville. Elles se composent notamment de géranium lierre, des plantes plébiscitées pour leur résistance à la sécheresse, plus qu'utiles en cette saison estivale. Elles conféreront une belle touche fleurie et colorée à tous les quartiers. —



UNE NATURE ÉPANOUIE

La Ville intensifie la fauche tardive, une pratique consistant à réduire, sur des espaces définis, la fréquence des tontes pour préserver la biodiversité. La fauche tardive va permettre de laisser à la nature le temps de développer des écosystèmes viables pour les insectes pollinisateurs et les oiseaux. —



À LA BONNE HEURE !

Une intervention a été réalisée du 14 au 16 juin dernier suite au dysfonctionnement de l'horloge de l'église Saint-Léonard, patrimoine historique de notre commune, que la Ville tient à préserver. —

DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'Hay-les-Roses à l'heure
du développement durable

Le tri des déchets devient plus simple !

DEPUIS CE 1^{ER} JUILLET, LES GESTES DE TRI SONT FACILITÉS POUR TOUS LES L'HAYSSIENS. IL EST DÉSORMAIS POSSIBLE D'AJOUTER, DANS LE BAC JAUNE PRÉVU POUR LE RECYCLAGE, DE NOUVEAUX EMBALLAGES MÉTALLIQUES ET PLASTIQUES.

Dans quel bac doit-on déposer son tube de dentifrice, son pot de yaourt ou sa capsule de café ? Au moment de trier leurs déchets, quatre français sur cinq hésitent quant à la bonne utilisation des différents bacs. Alors, pour aider les habitants à s'y retrouver, une nouvelle consigne permettant de simplifier le tri s'applique désormais sur L'Hay-les-Roses depuis ce 1^{er} juillet. Celle-ci s'inscrit dans la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, visant à simplifier le geste de tri d'ici 2022.

Une initiative portée dès 2020 par la Ville qui souhaitait étendre le service de collecte de déchets recyclables sur la commune, et cela dans le cadre de son Agenda 21 en faveur du développement durable.

Ainsi, depuis ce jeudi 1^{er} juillet, il est donc possible d'ajouter de nouveaux emballages dans le bac à couvercle jaune. Jusqu'à présent, seuls les papiers, les journaux, les cartons, les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes de conserve et canettes pouvaient y être déposés.

Désormais, les L'Hayssiens peuvent également y ajouter les petits emballages métalliques tels que les capsules de café et les sachets en aluminium, et d'autres en plastique comme les barquettes, les sacs, les boîtes, les pots de yaourt, les films de suremballage et la cellophane.

Des centres de tri modernisés

Objectif de cette mesure : recycler toujours plus et notamment de nouvelles matières qui, jusqu'à présent, ne pou-

vaient l'être. Car, désormais, les centres de tri se sont équipés de nouvelles solutions industrielles de traitement, capables de vérifier et de catégoriser les petits emballages métalliques et plastiques à l'aide d'aimants.

Ainsi, en réduisant la quantité de déchets jetés dans les bacs à couvercle bleus non recyclables, c'est-à-dire les poubelles classiques, ce sont autant de déchets en moins qui ne seront pas incinérés et qui n'engendreront donc pas de pollution.

Actuellement, 410 kg de déchets sont produits en moyenne par an et par habitant sur le territoire Grand-Orly Seine Bièvre qui comprend 24 communes, dont celle de L'Hay-les-Roses. Avec un objectif fixé d'ici à 2025 : réduire de 9 % la quantité de déchets jetés. —



Depuis le 1^{er} juillet, tous les emballages et papiers se trient

ET TOUJOURS

NOUVEAU



Petits emballages métalliques

Barquettes, sacs et boîtes en plastique

Pots en plastique

Films de suremballage



Bouteilles et flacons en plastique



Briques alimentaires



Cartons



Papiers



Emballages métalliques

Les bons réflexes pour un tri efficace

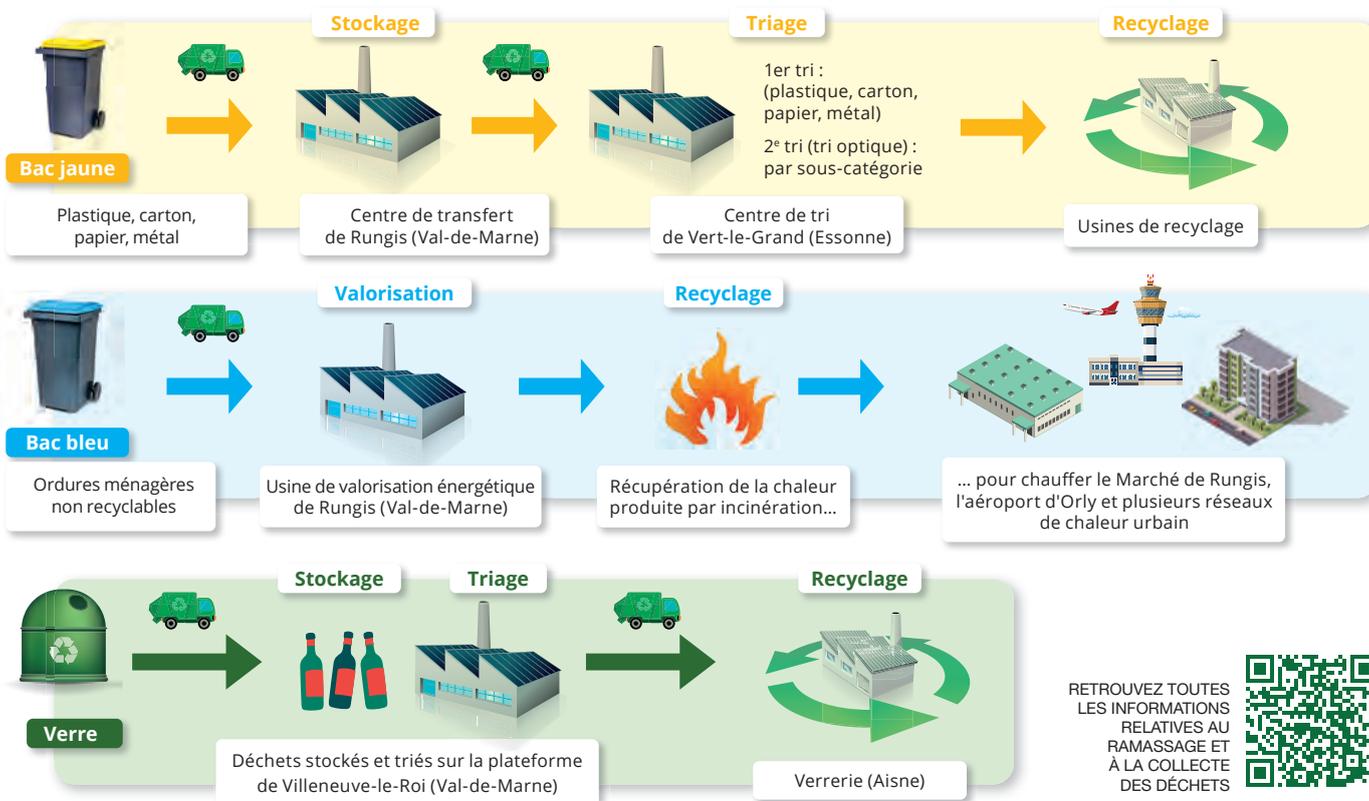
TRIER LES DÉCHETS RECYCLABLES PERMET D'ASSURER LEUR TRANSFORMATION EN NOUVEAUX OBJETS ET DONC D'ÉCONOMISER LES RESSOURCES NATURELLES. AFIN D'EFFECTUER UN TRI EFFICACE, DE BONS RÉFLEXES SONT À ADOPTER.

- 1 Le bac jaune sert à recycler les emballages plastiques et les papiers uniquement. **Il n'est donc pas autorisé d'y déposer des déchets plastiques qui ne seraient pas des emballages**, comme par exemple des jouets, de la vaisselle jetable ou des cintres en plastique. De nombreuses erreurs sont ainsi constatées chaque jour dans les centres de tri et chaque habitant se doit d'être vigilant sur ce point.
- 2 Les emballages et papiers doivent être **jetés en vrac** et ne doivent surtout pas être imbriqués les uns dans les autres, auquel cas il n'est pas possible de les identifier et donc de les vérifier. Ils risquent alors d'être rejetés au niveau de la chaîne de tri.
- 3 Les emballages et papiers **ne doivent pas être emballés** dans un sac plastique, au risque d'être refusés par le centre de tri.
- 4 Les emballages et papiers doivent être, dans la mesure du possible, **vidés**. Sinon, ils risquent de souiller les autres déchets qui, eux, sont propres. Il n'est pas nécessaire cependant de nettoyer les barquettes et autres contenants. —

Le circuit de vos déchets



Où vont vos déchets une fois que vous les avez déposés dans le bac jaune, dans le bac bleu ou dans l'un des 34 bacs à verre présents sur la commune ? Voici les différents circuits empruntés par vos déchets ménagers pour être revalorisés.



RETROUVEZ TOUTES
LES INFORMATIONS
RELATIVES AU
RAMASSAGE ET
À LA COLLECTE
DES DÉCHETS



Savourez votre été avec les Estivités !

LA MUNICIPALITÉ ET SES PARTENAIRES
INITIENT UNE PROGRAMMATION ARTISTIQUE
EXCEPTIONNELLE POUR REMETTRE DE LA CULTURE
DANS LA VILLE, CET ÉTÉ !

Un passeport culturel pour s'évader. C'est dans cet esprit que seront proposés de nouveaux rendez-vous familiaux, cet été. En parallèle, des Estivités, une programmation éclectique, tout public, se déroulera sur l'ensemble du territoire (centre-ville, bibliothèque, Escales, cinéma La Tournelle, Avara...) afin de retisser des liens avec le public l'haÿssien. Dans ce contexte si particulier, la Ville et ses partenaires culturels ont ainsi souhaité réinventer leur façon d'aborder la culture, tout en respectant strictement le protocole sanitaire (port du masque, distanciation, jauges, sens de circulation...).

Fruits de la mobilisation de tous les acteurs culturels locaux, spectacles, performances, concerts, tous gratuits et en plein air, d'une part, et expositions, ateliers et séances de cinéma, d'autre part, rythmeront cet été particulier. De nombreuses disciplines seront par ailleurs représentées, du dessin à la sérigraphie, du théâtre d'ombres aux contes, en passant par les arts du cirque, les musiques du monde... afin d'offrir aux habitants de tous âges des vacances culturelles aussi riches que possible.



© Hélène Kurlin

Samedi 10 juillet à 11h

« À Ta TaiLLe »

Dans ce spectacle acrobatique, Anémone, star excentrique du music-hall, vient faire ses adieux irrévocables à la scène. Elle lègue sa garde-robe, sa malle et son fidèle public à sa petite fille. Capucine se retrouve face à un choix de vie. Rester fidèle aux paillettes de son aïeule ou partir en quête de sa propre identité.

« Avec la maternité et les premières rides, j'ai senti la force du lien à mes grands-mères, véritables ou de cœur ! Ces personnes hors du commun m'ont inspiré le personnage d'Anémone, une femme

intelligente, libre, fascinante... mais aussi intrusive et despotique ! », explique l'artiste Marika Mazzanti. Formée tout d'abord à la comédie musicale puis au cirque, l'artiste aux multiples facettes propose un spectacle musical d'acrobaties aériennes. « La quête d'identité de Capucine s'est imposée comme trame principale de cette histoire de femmes, remplie d'humour et de chansons que j'interprète avec mon accordéon ».

Cie Lapsus Rétro. Place Bad Hersfeld devant l'Auditorium, rue des Jardins.

Samedi 17 juillet à 11h

« Maboul Circus Show »

Venez vous émerveiller devant ce spectacle de cirque ! Axée autour d'un tripode, une équipe de 5 circassiens, emmenée par le clown Baltazar aussi loufoque que burlesque, proposera une série de numéros aériens, de jonglage, d'acrobatie, de voltige et de magie. Alliant humour et prouesses physiques, ce spectacle séduira petits et grands !

Cie Maboul Troubadour. Place Bad Hersfeld devant l'Auditorium, rue des Jardins.

Samedi 24 juillet

11h : Concert aux sons et rythmes du monde donné par Batuk L'Haÿ, groupe de percussionnistes.

12h : « La Roulotte des contes »

Trois bateleurs proposent chacun leur version de Radja le Rouge. « Dans l'adaptation de ce conte, nous avons cherché à croiser l'écriture de Molière et la fantaisie du dessin animé. Nous y avons donc inséré des situations comiques des classiques de Molière, notamment *Les Fourberies de Scapin*, pour faire connaître au plus grand nombre cette forme de théâtre », explique le trio de comédiens. Cette histoire vous sera contée dans un écrin emprunté à l'univers forain - une roulotte - et usant de procédés théâtraux (décors mobiles, fumée, poulies, illusions d'optique...), le tout rythmé par des chants marins et traditionnels géorgiens.

Cie Piloucha. Place Bad Hersfeld devant l'Auditorium, rue des Jardins.



La parole à

Mélanie Nowak

MAIRE-ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA VIE ASSOCIATIVE ET À LA CULTURE

« Les lieux culturels ont été fermés pendant de nombreux mois au public en raison de la crise sanitaire. C'est pourquoi nous avons souhaité, au côté de nos partenaires culturels, organiser des ateliers, spectacles et concerts gratuits. Cette programmation se veut riche, plurielle et proposée dans tous les quartiers afin de rendre la culture accessible à tous les L'Haÿssiens.

L'objectif de la Ville est double. Nous proposons aux familles et à notre jeunesse qui ne pourraient pas partir en vacances cet été, de s'évader en découvrant différents univers artistiques dans la commune. La Ville vient également en soutien actif pour faire revivre un secteur culturel et événementiel très durement éprouvé pendant un an et demi par la crise sanitaire ».

« Mer et merveilles » à la bibliothèque

Animations gratuites, sur inscription au 01 46 64 52 55 ou bibliotheque.jeunesse@ville-lhay94.fr

Mercredi 7 juillet

Ateliers sérigraphie

Venez réaliser les pochoirs en forme de poissons, mollusques et coquillages qui serviront à illustrer une fresque collective, visible dans le hall de la bibliothèque tout l'été, à partir du 9 juillet, et repartez avec votre sérigraphie.

À 10h : en famille, à partir 5 ans

À 15h : à partir de 8 ans

Samedi 10 juillet à 15h

Les Poémaritimes : trésors sur l'eau !

Poèmes et histoires à écrire et/ou à illustrer avec deux bateaux de L'Haÿ-les-Roses, le Bateau-ville et le Bateau-des-Pirates. Atelier proposé par l'association Le Verbe Poaimer et animé par des auteurs de L'Haÿ-les-Roses. Les jeunes pourront

s'appuyer sur des photos et des livres du fonds de la bibliothèque pour mettre en lumière ces trésors sur l'eau.

Pour les 8-12 ans.

Mercredi 21 juillet à 10h15

Théâtre d'ombres

Pourquoi la mer est-elle salée ? Venez vous détendre à l'ombre et percer les secrets du sel...

À partir de 5 ans

Mercredi 21 juillet à 16h30

Jeu vidéo lumineux

Apprenez à programmer vos lampes leds en fonction du tempo que vous au-

rez choisi ! Et à la fin de la séance, amusez-vous avec le Line Woobler, un jeu vidéo lumineux pas comme les autres !

À partir de 8 ans

Jusqu'au 28 juillet

Les jeunes artistes s'exposent !

Des albums pop'up, la création d'une fresque collective en sérigraphie sur le thème de la mer ainsi que la confection de bateaux en relief et colorés réalisés par des élèves de CE2 de Lallier B (classe de Mme Lebrun) vous emmèneront en voyage dans le hall de la bibliothèque pendant tout le mois de juillet.



En bonus !

Cet été, la bibliothèque vous accompagne sur la plage de vos vacances : embarquez avec vous les livres, CD, DVD présentés dans la brochure « Sur la mer », écoutez le podcast des coups de cœurs maritimes de l'équipe et découvrez des ressources en ligne insolites ou invitant au voyage sur le padlet (mur virtuel collaboratif) « Mers et merveilles »

PLUS D'INFORMATIONS :
HTTP://BIBLIOTHEQUE.
LHAYLESROSES.FR



Un été en 3 dimensions dans les Escales



À l'abordage ! Cet été, dans les Escales, on s'inscrit dans la thématique de la fête nationale du livre pour la jeunesse « Mer et merveilles » pour explorer les mystérieux fonds marins. L'occasion pour les enfants de découvrir des livres tout en relief qui magnifient la découverte de l'océan et la beauté des paysages sous-marins. Au programme, une mini exposition de livres en 3D, des cartes pop-up à créer et des jeux pour pirates débutants à la recherche du trésor englouti !

Mercredis 7 et 28 juillet, à l'Escale Lallier, rue Sainte-Colombe.

Mercredi 21 juillet, à l'Escale de la Vallée-aux-Renards, 1 rue Léon Blum.

À partir de 6 ans. En accès libre, de 14h30 à 17h30.

Ciné : Ça tourne cet été !

Exceptionnellement, les portes de La Tournelle seront ouvertes tous les samedis soir, en août, pour la projection d'un film « coup de cœur », à 20h30.

Comment faire plaisir aux cinéphiles et maintenir le lien avec le public l'hayssien, après 7 mois de fermeture pour des raisons sanitaires ? Le directeur du cinéma La Tournelle, Benoît de Chaumont, a trouvé la solution à cette interrogation qui le taraudait depuis quelques semaines. « Une programmation qui mêle nouveautés et classiques sera proposée tous les samedis soir, en août afin de satisfaire tous les goûts. Je présenterai les séances sur scène avant chaque

projection. En amont, je vous invite également à notre séance coup de cœur, « Où est la maison de mon ami ? », à voir en famille dès 8 ans, le dimanche 25 juillet à 18h10 ».

Le rendez-vous des cinéphiles en août

(Re)découvrez en salle, le 7 août, *À bout de souffle*, un des grands chefs-d'œuvre cinématographique réalisé par Jean-Luc



Godard, puis, le 14 août, *Basic Instinct*, un thriller sulfureux, culte et tortueux. Le 21 août, je propose un inédit en salles, *The Amusement Park*, réalisé par George A. Romero. Tourné en 1973, ce moyen-métrage de 52 minutes suit l'errance cauchemardesque d'un vieillard dans une fête foraine inhospitalière », explique le directeur du cinéma.

La programmation estivale s'achèvera avec *La Nuée* qui a fait partie de la Sélection Semaine de la Critique Cannes 2020. L'occasion est donc prise cet été, de se faire une toile bien méritée, tout en respectant les gestes barrières, bien évidemment.

Tarif spécial : 4,20 €. Cinéma La Tournelle, 14 rue Dispan.

Retrouvez le programme détaillé dans votre boîte à lettres, les lieux publics et en ligne sur lhaylesroses.fr

Tik Tok ton film !

Vous avez aimé particulièrement un film ? Ou bien au contraire, il vous a foncièrement déçu ? Et si vous en parliez devant la caméra ?

Le cinéma La Tournelle propose un atelier vidéo jeudi 12 août, pour apprendre à utiliser le format des vidéos Tik Tok© et donner ainsi votre avis sur la toile.

Atelier gratuit au cinéma La Tournelle, jeudi 12 août de 14h à 17h, sur inscription au 01 49 08 50 76 ou par mail à : benoit.dechaumont@grandorlyseinebievres.fr ; pour adolescents et adultes. Se munir de son smartphone, avec la batterie chargée, et si possible l'application Tik Tok© déjà installée.

Festival d'été à l'Avara

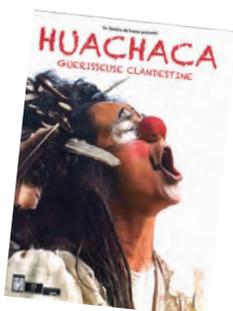
Le centre socio-culturel de la Vallée-aux-Renards (AVARA) invite également les L'Hayssiens à venir en famille assister à des spectacles gratuits (à partir de 8 ans), en plein air, sur réservation au 01 43 50 93 09.

Mardi 13 juillet à 19h

Huachaca - guérisseuse clandestine

Grande voyante et faiseuse de miracles, Huachaca propose dans sa boutique des remèdes bien particuliers, administrés sous forme de pratiques étranges et désopilantes. Vous sortirez de ce spectacle clownesque soigné et, qui sait, envoûté.

Avec la compagnie du théâtre du Faune.



Mardi 20 juillet à 19h

Père Rubu

Père Rubu a décidé de s'en mettre plein le bidon et de regonfler le pays. Puisqu'il est ruiné, et que les riches sont devenus intouchables, il décide de racler les fonds de bidons en taxant les pauvres. Grâce aux multiples jeux de mots, appuyés par le ridicule de la marionnette Rubu, le comédien Sylvain Menard séduira le public avec son discours explosif.

Théâtre de marionnettes.

Lundi 26 juillet à 19h

3 contes de Grimm

La compagnie des Dramaticules,

actuellement en résidence sur le Val de Bièvre, revisite les contes de Grimm dans le cadre de « Il était une fois...chez vous ! Contes de fée chez l'habitant ».

Mardi 3 août à 19h

Vaudou Song - Je t'attends aux carrefours

La chanteuse franco-béninoise Sika Gblondoumé et le guitariste Thierry Fournel vous feront voyager aux carrefours des chants traditionnels vaudous, jazz « roots » des années 70, work-song, afro-funk et blues.

Mardi 24 août à 19h

La malle aux histoires

Dans ce spectacle, contes issus de la tradition orale africaine, danses et musiques s'écoutent et se répondent pour le plus grand plaisir des enfants. Un moment tout en rythme à partager en famille, dès 3 ans.

Avec la compagnie Weenem.

Seniors, profitez aussi de l'été pour conserver le lien



Activités au club

Les animatrices des clubs seniors proposeront, à compter du 19 juillet, des ateliers créatifs, gourmands et manuels, ainsi que des séances d'exercices physiques (stretching, étirements, relaxation et marche douce), dans tous les clubs ou sous forme de visioconférences.

Toutes les précautions sont prises pour que chacun soit accueilli dans le respect des mesures sanitaires.

21 rue Gabriel Péri. Inscriptions par téléphone au 01 49 86 96 38, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et entre 13h30 et 17h.



Pique-niques d'été

Pour permettre à nos aînés de se retrouver, la Ville organise des déjeuners d'été au Club municipal loisirs seniors, chaque mardi et jeudi de 12h à 14h30, à partir du 20 juillet et jusqu'au 31 août.



Pour pouvoir participer, les convives doivent être retraitées, être inscrites au préalable et venir avec leur repas (le café sera offert).

NATATION

Les trois jeunes espoirs du Cal

EN PLEINE PRÉPARATION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE, LES NAGEUSES DU CAL-NATATION ENCHAÎNENT LES COMPÉTITIONS.

Après plus de 8 mois d'arrêt, les nageuses l'haÿssiennes ont pu retrouver la compétition. Le 23 mai, Cléo Collet et Julie Lesoille, âgées de 16 ans, ainsi que Calliope Audoly, 17 ans, ont concouru au meeting national de Melun. « C'était l'opportunité pour elles de retrouver leurs sensations en compétition », analyse Clément Becq, entraîneur du groupe juniors - seniors Performance, composé de 7 compétiteurs de 14 à 17 ans. Une semaine plus tard, elles participaient au meeting national de Metz. Sur 119 nageuses engagées, les L'Haÿssiennes ont terminé dans les 16 premières places avec dix finales et deux meilleures performances personnelles. Julie et Calliope sont également arrivées en tête de la course du



De gauche à droite : Julie Lesoille, Calliope Audoly et Cléo Collet.

2 500m du Swimgames de Cagnes-sur-Mer, le 5 juin dernier. Désormais, les compétitrices se concentrent sur les championnats de France qui se tiendront à Dunkerque, du 17 au 22 juillet. Pour se qualifier, elles devront réaliser un temps spécifique lors de leurs prochaines courses. « En moyenne, six nageurs l'haÿssiens sont qualifiés pour les championnats de France chaque année », explique l'entraîneur. « Cléo est d'ores et déjà qualifiée en 50m dos. Calliope et Julie sont proches de la qualification respectivement au 50m papillon et au 200m 4 nages ». Leurs beaux résultats pourront inspirer les futurs espoirs du Cal-Natation, Emma Linn en papillon et Sarah Leclerc en brasse.

KARATÉ

Clap de fin pour Alexandra Recchia



La L'Haÿssienne tire sa révérence après une très belle carrière de karatéka. Du 11 au 13 juin dernier, avait lieu le tournoi de qualification olympique de karaté à Paris. La L'Haÿssienne représentait la France en -55kg. Après trois combats victorieux, elle s'est inclinée d'un point face à la concurrente luxembourgeoise. Âgée de 32 ans, l'avocate dans le civil avait décidé de mettre un terme à sa carrière après les Jeux Olympiques de Tokyo cet été. Ce tournoi représentait sa dernière chance de pouvoir participer à la prestigieuse compétition internationale. En effet, le karaté ne sera

pas représenté aux J.O de Paris 2024. « Le bilan est forcément mitigé et c'est bien sûr une déception de voir l'aventure s'arrêter là après trois ans de travail pour ce tournoi de qualification olympique », expliquait-elle juste après son combat. « Je suis quand même fière de moi, car je suis allé au bout de moi-même et j'ai tout donné. C'est maintenant fini ! La page sera difficile à tourner mais je pense avoir réussi un beau parcours ». La L'Haÿssienne peut effectivement être fière de sa carrière. Multiple médaillée aux championnats du monde et d'Europe, elle possède un des plus beaux palmarès du karaté français.

ATHLETISME

Wilfried Happio sacré champion de France

POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE L'HAYÏSSIEN WILFRIED HAPPIO S'IMPOSE COMME CHAMPION DE FRANCE DU 400 MÈTRES HAIES. IL ESPÈRE SE QUALIFIER POUR PARTICIPER AUX JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO QUI AURONT LIEU CET ÉTÉ.

Le 27 juin dernier, Wilfried Happio a remporté le titre de champion de France Elite du 400 mètres haies, et cela pour la troisième année consécutive. Le jeune L'Hayssien a été sacré champion de France avec un temps de 49'50, devant Ludvy Vaillant et Nicolas-Jean Moulin. Au cours de ces dernières semaines, en amont de cette compétition, l'athlète de 22 ans s'était déjà distingué lors de plusieurs compétitions. Le 1^{er} juin, le sportif s'est imposé devant d'anciens champions suisse, allemand et hollandais en remportant le meeting international de Montreuil. Et le 14 juin, il a fini second au Grand Prix de Sollentuna à Stockholm.

Courir, prendre ses marques, sauter : Wilfried Happio aime les sensations que lui procure la piste. « Quand je suis dans les starting-blocks et que j'entends "A vos marques", je sais que je dois tout donner, explique le jeune sportif. Il ne faut pas trop réfléchir car, si on commence à se poser trop de questions, c'est déjà trop tard ». Et de poursuivre : « Au 200 mètres, arrivé à la moitié de la course, la fatigue se fait ressentir : on se sent davantage crispé, on s'économise

pendant le virage et on finit avec les tripes ».

Une possible qualification pour les J.O de Tokyo

Le 28 juin, au lendemain de sa consécration comme champion de France, le jeune sportif attendait de savoir s'il était qualifié pour participer aux Jeux Olympiques de Tokyo qui auront lieu cet été. Pour cela, il faut qu'il fasse partie des vingt-quatre meilleurs mondiaux. « J'aurais pu me qualifier directement si j'avais réalisé un temps inférieur ou égal à 48'90 lors du championnat de France du 27 juin dernier, précise Wilfried Happio. Ce qui n'a pas été le cas puisque mon temps était de 49'50 ».

« Les Jeux Olympiques, c'est le graal dans une carrière »

Pour le jeune athlète, les J.O représentent un « rêve de gosse ». Il l'assure,



« les Jeux, c'est le graal dans une carrière. C'est une expérience unique, une fête et le plus grand des challenges. On s'entraîne durement tous les jours pour faire les Jeux et les remporter ». Le champion l'hayssien, qui s'entraîne à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) à Vincennes, attend avec impatience de savoir s'il représentera la France lors des J.O de Tokyo, face à l'élite mondiale de l'athlétisme.

AUTOMOBILE

Ça roule pour la nouvelle station de lavage

LE « LAVAGE DE L'HAÏ » A OUVERT EN MAI DERNIER. C'EST LA PREMIÈRE STATION DE LAVAGE AUTOMOBILE À S'INSTALLER SUR LA VILLE.



Vingt ans déjà qu'il avait cette idée en tête. Mohammed Bouazza, gérant du garage « FB Autos » à L'HaÏ, vient enfin de réaliser son projet : ouvrir sa propre station de lavage sur la ville. Le garagiste a installé les locaux de sa nouvelle activité juste à côté de son garage situé rue Gabriel Péri. Le « Lavage de L'HaÏ » propose, en libre-service, quatre pistes pour nettoyer son véhicule à l'aide d'un karcher, dont une dédiée aux utilitaires, ainsi qu'un robot automatique de lavage haute pression sans brosse, et donc sans contact, permettant

d'éviter les rayures sur les carrosseries. « Ce robot a beaucoup de succès auprès des clients, se réjouit Mohammed Bouazza. Nous sommes les seuls à proposer ce type d'équipement dans les environs ». Le garagiste est désormais fier de pouvoir proposer à sa clientèle un service complet, allant de l'entretien et de la révision automobile, en passant par la réparation et la rénovation de la carrosserie, jusqu'au lavage des véhicules.

Le « Lavage de L'HaÏ », 150 rue Gabriel Péri.
Tél. : 06 50 26 96 72. Ouverture en continu (en libre accès).

RESTAURATION

« Le Nine » mise sur une street food de qualité



Gaëtan Leraille est l'un des quatre associés du Nine.

Derrière le comptoir, Gaëtan Leraille pétrit sa pâte à la main comme on la faisait autrefois. Hors de question pour ce jeune restaurateur de 24 ans d'avoir recours à des produits indus-

triels. « Près de 90 % de la carte est du fait maison », précise cet ancien maître d'hôtel. Depuis le 1^{er} mai, Gaëtan Leraille a ouvert, avec ses trois associés, le restaurant « Le Nine » en référence au numéro 9 de la rue de Chevilly, l'adresse où se trouve l'établissement. Ces quatre professionnels de la restauration, tous âgés de moins de 30 ans et animés par l'envie d'entreprendre, ont pour projet de servir une cuisine de type street food de qualité. Au menu :

bruschettas, tacos, pâtes, salades et crêpes. Certains clients sont déjà conquis, comme ce L'HaÏssien venu féliciter le jeune restaurateur. « C'était super bon, je reviendrai ! », lance-t-il avant de reprendre son chemin.

Le Nine au 9 rue de Chevilly, ouvert tous les jours de 11h30 à 22h.
Tél. : 01 80 51 20 27. Uniquement à emporter et en livraison. Commande également disponible sur les plateformes de livraison.

OPTICIEN

Un centre optique et auditif s'installe en centre-ville

UN CENTRE D'OPTIQUE INDÉPENDANT, PROPOSANT ÉGALEMENT UN SERVICE D'AUDITION, S'EST IMPLANTÉ, FIN JUIN, AVENUE ARISTIDE BRIAND.

Dans l'une des rues les plus commerçantes de la ville, avenue Aristide Briand, Optic L'Haÿ vient d'ouvrir ses portes. Et à la tête de ce nouveau centre optique et auditif, deux associés, Kevin Toledano, gérant, et Jérémy Azoulay, opticien. Ces deux vingtenaires souhaitent apporter de la nouveauté dans le choix des lunettes en présentant, à côté des marques classiques, des modèles de créateurs ainsi qu'une gamme enfant avec une marque 100 % val-de-marnaise. Un service d'audition sera ouvert une journée par semaine, le



mercredi, et assurera un service après-vente durant les autres jours. Une salle équipée pour réaliser les tests auditifs a été installée au sein du centre. Les deux gérants se réjouissent de s'installer près du futur Cœur de ville, un nouveau quartier qui, selon eux, devrait dynamiser le centre-ville et attirer, à l'avenir, de nombreuses familles.

Optic L'Haÿ, 5 avenue Aristide Briand, ouvert du lundi au vendredi de 10h à 19h (17h le vendredi), le dimanche de 10h à 13h (fermé le samedi). Tél. : 09 74 97 02 92.

ESTHÉTIQUE

Nouvelles propriétaires pour l'institut de beauté



Preeti Tamang, 28 ans, et Sherpa Pasang, 31 ans, sont les nouvelles gérantes de l'institut de beauté qui vient de rouvrir rue Bourgeot, dans le centre-ville. Ces deux esthéticiennes, originaires du Népal, ont rebaptisé leur salon esthétique «Katmandou», en référence à leur ville natale. Leur institut propose des soins du visage, des manucures, des épilations mais aussi des massages ayurvédiques, basés sur les principes de la médecine traditionnelle indienne. Ces massages sont préventifs, curatifs et permettent de rééquilibrer les diverses fonctions organiques. Les deux gérantes accueillent leur clientèle avec ou sans rendez-vous.

Institut de beauté Katmandou, 5 rue Bourgeot.
Tél. : 01 75 37 20 62. Mail : katmandoubeaute@gmail.com
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h.

BOULANGERIE

Le « Croissant Doré » rénové



APRÈS CINQ SEMAINES DE TRAVAUX, LA BOULANGERIE A ROUVERT SES PORTES LE 24 MAI DERNIER.

« Vous avez poussé les murs ! », lance avec amusement un client en entrant « Au Croissant Doré ». Des aménagements ont été réalisés, ces dernières semaines, dans la boulangerie du centre-ville, pour la plus grande joie des habitués. « C'est grand, beau et lumineux », estime ce couple du quartier venu chercher sa baguette. L'enseigne a été rénovée dans un style moderne avec une façade entièrement vitrée, du mobilier en bois et du marbre noir. « Nous avons gagné de la place en retirant les anciennes étagères, explique Samia Moujahed, propriétaire des lieux depuis 2009. Nous en avons profité pour installer un mange-debout pour permettre aux clients de déjeuner sur place ». Autre nouveauté : la partie « snacking » a été agrandie avec l'installation d'une grande vitrine frigorifiée dédiée aux sandwiches, salades, quiches et autres pizzas.

 Au Croissant Doré,
24 rue Jean Jaurès. Tél. : 01 46 64 48 39.
Ouvert du mardi au dimanche de 6h30 à 20h.
Fermé le lundi.



Où acheter sa baguette cet été ?

- 🍞 **Boulangerie pâtisserie Les Roses**, 220 avenue Flouquet. Ouverte tout l'été et tous les jours sauf les mardis.
- 🍞 **La L'Hayssienne**, 115 rue de Bicêtre. Ouverte tout l'été et tous les jours sauf les mercredis.
- 🍞 **Boulangerie Kellermann**, 63 rue Paul Hochart. Ouverte tout l'été et tous les jours sauf les mardis.
- 🍞 **La Gourmandise**, 10 rue Jules Ferry. Ouverte tout l'été et tous les jours.
- 🍞 **La Baguette Dorée**, 2 rue Jean Moulin. Ouverte tout l'été et tous les jours.
- 🍞 **Au Croissant Doré**, 24 rue Jean Jaurès. Ouverte tout l'été et tous les jours.
- 🍞 **Boulangerie du Marché-Apollo**, 18 rue Henri Thirard. Ouverte en juillet tous les jours sauf les lundis. Fermée du 2 au 30 août.
- 🍞 **Crousti Jasmin**, 2 rue des Écoles. Ouverte en juillet tous les jours sauf les dimanches après-midi. Fermée du 1^{er} au 30 août.
- 🍞 **La Fournée**, 136 rue de Chevilly. Ouverte tous les jours. Fermée du 15 juillet au 15 août.
- 🍞 **Aux délices d'Alice**, 3 avenue Henri Barbusse. Ouverte tous les jours sauf les lundis. Fermée du 20 juillet au 30 août.
- 🍞 **La Grange à Pain**, 1 rue des Tournelles. Ouverte en juillet tous les jours sauf les jeudis. Fermée du 2 au 29 août.
- 🍞 **Le Boulanger Parisien**, 6 avenue du Général de Gaulle. Ouverte tous les jours en juillet et août. Fermée du 1^{er} au 15 août.

EN ÉTÉ, LES MARCHÉS RESTENT OUVERTS

Aux mois de juillet et août, les deux marchés vous accueillent aux jours et horaires habituels.

Le marché Locarno, rue Henri Thirard, est ouvert les jeudis et dimanches de 8h à 13h ; le marché du Petit Robinson, avenue Henri Barbusse, les mercredis et samedis de 8h à 13h.



Nous répondons à vos questions



LA PAROLE VOUS EST DONNÉE POUR INTERAGIR, POSER DES QUESTIONS, FAIRE PART DE VOS SUJETS DE PRÉOCCUPATION, DE POINTS DE VUE QUI, SELON VOUS, SONT IMPORTANTS POUR LA VILLE.

Je souhaite effectuer des maraudes. Vers quelles associations me tourner ?

Si vous souhaitez vous engager dans le cadre de maraudes, vous pouvez le faire auprès de deux structures que la Ville soutient : le centre des Restos du Cœur de Villejuif (161 avenue de la République à Villejuif, 01 49 58 87 93) qui aide les personnes en difficultés de Villejuif, L'Hay-les-Roses, et sur les communes voisines, est en perpétuelle recherche de bénévoles. Une aide d'une demi-journée ou même ponctuelle est précieuse.

Vous pouvez également vous tourner vers l'unité locale de la Croix-Rouge du Val de Bièvre, en envoyant votre demande sur leur site internet valdemarne.croix-rouge.fr/devenir-benevole



Florent M. / Vallée-aux-Renards

Je cherche un mode de garde pour ma fille. Auprès de qui puis-je me renseigner ?

La Ville organise un mardi par mois à 17h30 une réunion d'information auprès des jeunes parents à la salle familiale du haut, 2 rue du 11 Novembre (prochaine session le 20 juillet exceptionnellement à 14h30). Elle a pour vocation d'aider à trouver un mode d'accueil collectif répondant au mieux à vos besoins. Un service en ligne sur valdemarne.fr permet également aux parents de déposer une demande sur le site du département en charge des crèches de la ville. Si vous optez pour un mode de garde individuel, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) peut vous accompagner dans vos démarches. Vous pouvez prendre contact par mail : petite-enfance@ville-lhay94.fr



Marwan R. / Jardin Parisien

L'Opération Tranquillité Vacances est-elle reconduite cet été ?

Ce dispositif n'est pas limité aux mois de juillet et août, mais il est assuré tout au long de l'année, pour des absences d'au moins une journée et jusqu'à 4 semaines maximum. Il permet de faire surveiller votre domicile ou votre commerce grâce à des patrouilles effectuées conjointement par la police nationale et la police municipale, dans les immeubles ou aux abords des pavillons/commerces. Pour bénéficier de ce service gratuit, inscrivez-vous sur www.MonLHay.fr ou rendez-vous au moins 48h avant votre départ à l'accueil du commissariat de L'Hay, au 18 avenue Jules Gravereaux ou au poste de police municipale, 12 rue des Jardins.



Clémence T. / Petit Robinson



ÉCHANGEONS AVEC LE MAIRE

Connectez-vous avec le hashtag #Maquestionnaire sur twitter ou facebook et interrogez Vincent Jeanbrun sur tous les sujets qui comptent pour vous. Il répondra en vidéo aux questions que vous lui posez.



lhaylesroses.fr



@LHay_les_Roses



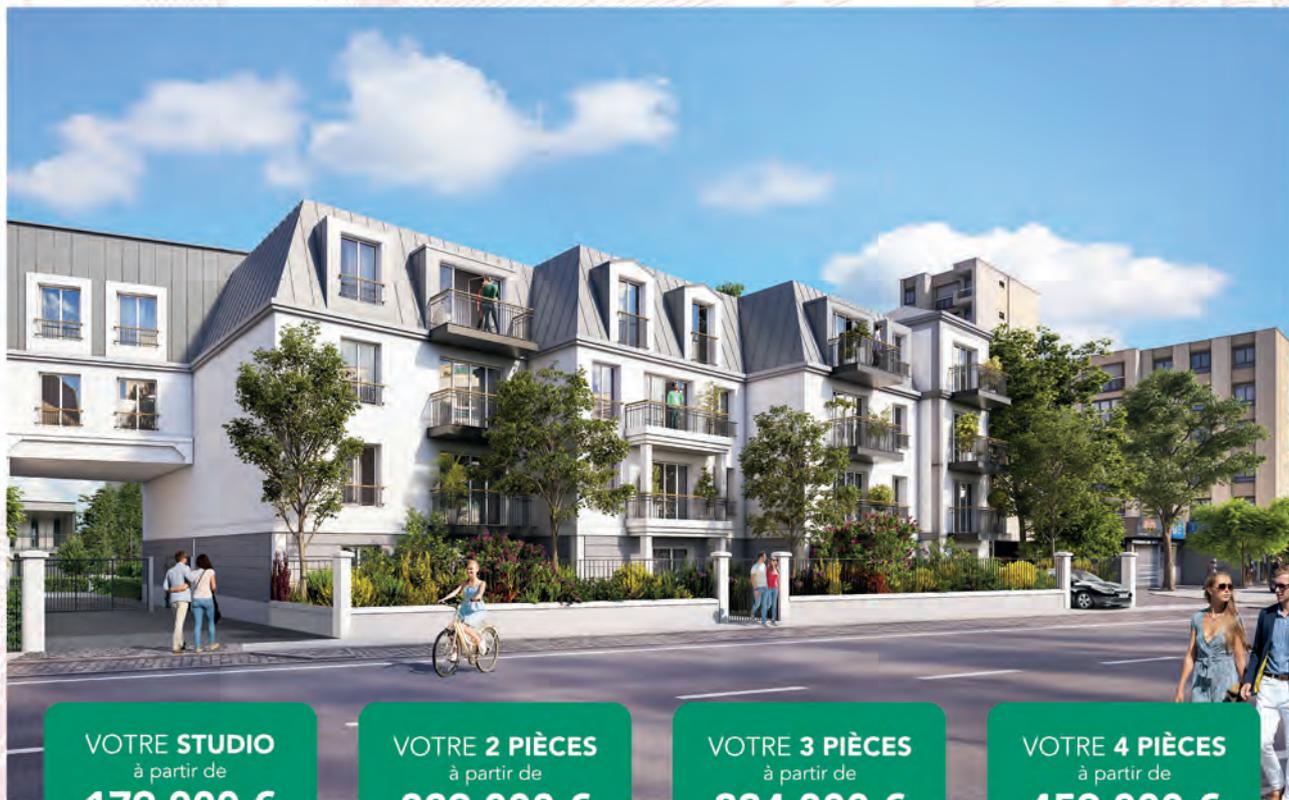
/mairie.lhaylesroses

Allée des Roses



À L'Haÿ-les-Roses

Votre nouvelle adresse à 3 minutes* à pied
de la gare de Chevilly-Trois-Communes
(futur métro 14*)



VOTRE **STUDIO**
à partir de
179 000 €
TVA RÉDUITE ⁽¹⁾

VOTRE **2 PIÈCES**
à partir de
229 000 €
TVA RÉDUITE ⁽¹⁾

VOTRE **3 PIÈCES**
à partir de
334 000 €
TVA RÉDUITE ⁽¹⁾

VOTRE **4 PIÈCES**
à partir de
459 000 €
TVA RÉDUITE ⁽¹⁾

⁽²⁾
TVA
5.5%

⁽³⁾
PRÊT
À TAUX
0%

⁽⁴⁾
LOI
Pinel

Appartements neufs du studio au 4 pièces
avec balcons, jardins et terrasses



ESPACE DE VENTE

142, rue de Chevilly
L'HAY-LES-ROSES

EN SAVOIR PLUS :

07 86 51 91 62

|| allee-des-roses.fr

(*) Sources : Google Maps/societedugrandparis (horizon 2024, annoncée au 10 mai 2021). (1) Exemples de prix TVA 5,5% pour les appartements situés dans la résidence « Allée des Roses », à L'Haÿ-les-Roses, dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation selon détail suivant : studio, lot 114, d'une surface de 32,27 m², avec parking (203 602 € TVA 20%) / 2 pièces, lot 134, d'une surface de 41,59 m², avec parking et cave (260 474 € TVA 20%) / 3 pièces, lot 111, d'une surface de 61,35 m², avec parking et cave (379 905 € TVA 20%) / 4 pièces, lot 117, d'une surface de 87,26 m², avec 2 places de parking et une cave (522 085 € TVA 20%). (2) TVA 5.5% au lieu de 20% : la réduction de TVA s'applique aux logements neufs acquis en résidence principale et est soumise à conditions de ressources. (3) Le PTZ (prêt à taux zéro) est ouvert aux personnes physiques (les particuliers). Vous ne devez pas avoir été propriétaire de votre résidence principale au cours des deux dernières années précédant votre demande de prêt. Le montant du PTZ et les conditions de remboursement sont déterminés en fonction des revenus, de la taille de votre famille et de la localisation géographique de votre future habitation. (4) Le Dispositif Pinel permet une réduction d'impôts pour certains investissements immobiliers locatifs sous réserve de remplir des conditions liées au locataire et à la location. L'éligibilité aux Dispositifs PTZ/PINEL/TVA 5.5% n'est pas garantie par PRAME, les conditions d'application étant fixées et vérifiées par l'administration fiscale. Renseignements et informations disponibles auprès de nos conseillers commerciaux ou sur notre site internet www.allée-des-roses.fr. Document et images non contractuels. SCCV 148 RUE DE CHEVILLY - RCS Nanterre 899 275 820. Illustrations et conception : Illusio.fr

Groupe de la majorité municipale « Plus Belle L'Haÿ » (30 élus)

Ensemble, sauvons la démocratie !

Recours contre les projets de la Ville jugés abusifs et anti-démocratiques par les tribunaux, recours électoraux contre les élections municipales, transmission d'allégations mensongères à la presse pour faire douter nos concitoyens... L'opposition municipale ne manque pas d'idées quand il s'agit de jouer l'obstruction à tout va.

La triste conséquence de ces comportements indignes de celles et ceux qui cherchent par tous les moyens, même illégaux, à nous faire battre, est qu'à force de ne respecter ni le droit, ni les personnes, ni la démocratie, cette dernière s'affaiblit considérablement. Et nuire à notre démocratie, c'est mettre en péril les valeurs républicaines auxquelles nous sommes attachés et que nous portons et défendons au quotidien.

À manœuvrer ainsi, que cherche l'opposition municipale ? À reproduire les errements du passé des précédentes municipalités ?

Les électeurs n'aiment pas être trompés et on peut les comprendre. Ils se rebiffent et ils ont raison. C'est même tout à leur honneur.

Depuis 2014, notre équipe a toujours suivi une ligne claire : celle de la transparence, de l'exemplarité et du dialogue avec les L'Haÿssiens. Et

nous continuerons à nous y tenir parce que c'est la seule voie possible pour permettre à notre ville d'avancer.

Si vous aussi, vous êtes scandalisés par de tels comportements et de tels agissements qui minent notre démocratie, alors rejoignez-nous au sein de Plus Belle L'Haÿ !

Avec toute l'équipe de Plus Belle L'Haÿ, nous tenons à vous souhaiter un bel et agréable été !

Plus Belle L'Haÿ
09 72 19 65 08 / ensemble@plus-belle-lhay.fr
www.plus-belle-lhay.fr

Liste « L'Haÿ En Commun » (6 élus)

Nouveau marché : La Halle des Malheurs !

Au vu des conditions financières, aucun des commerçants actuels, dont certains sont sur la ville depuis plusieurs générations, n'a signé pour rejoindre le nouveau marché. La municipalité est en train de solliciter des grossistes de Rungis, ce qui pourrait fausser la concurrence avec des commerçants traditionnels...

À 3 mois de l'ouverture prévisionnelle de la halle, les conditions d'exploitation ne sont toujours pas arrêtées : 4 ou 6 jours d'ouverture par semaine ? Sur quelle amplitude horaire ?

Aucun candidat pour le futur restaurant « gastronomique » n'a été retenu pour le moment.

L'ouverture est sans cesse repoussée, faute d'avoir suffisamment de commerçants intéressés. Et pour combien de clients en face ?

Le coût du stationnement dans le parking souterrain n'a toujours pas été déterminé, ce qui n'est pas rassurant à la fois quant à la visibilité sur les recettes du futur marché et concernant l'impact économique sur les usagers.

Nous l'avions dit : ce projet est un non-sens économique, social, écolo-

gique et financier, qui a coûté plus de 10 millions d'€ aux L'Haÿssiens.

Encore une fois, il y a une différence entre ce qui est communiqué dans les magazines municipaux et la réalité...

Après une nouvelle année difficile, nous souhaitons un bel été auprès de vos amis et de vos proches dont vous avez dû être éloignés trop longtemps.

Groupe L'Haÿ En Commun
M. Bardelay - M. Coitoux - P. Gohin - V. Luquet - S. Moualhi - A. Wust
Mail : lhayencommun@gmail.com
Site internet : lhayencommun.com

Liste « L'Haÿ - Humanisme, Solidarité, Écologie » (3 élus)

Le texte ne nous est pas parvenu dans les délais impartis.

Un service public de l'énergie au cœur de votre ville



43.000 tonnes de CO₂* évités chaque année

Produire et distribuer une énergie propre et économique ?
Chaque jour, la Semhach exécute cette mission de service public
dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.

*Chiffre 2018

Les services à l'heure d'été



Hôtel de ville

41 rue Jean Jaurès.
Tél. : 01 46 15 33 33. Du 5 juillet au 14 août, services ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Durant cette période, les permanences du samedi ne seront pas assurées. Elles reprendront le samedi 21 août.

Relais-mairie

- Vallée-aux-Renards, 1 rue Léon Blum. Tél. : 01 49 73 38 38. Fermé du 9 au 27 août.
- Jardin Parisien, 23 rue Jules Ferry. Tél. : 01 46 87 59 35. Fermé du 2 au 27 août
- Lallier-Bicêtre, rue Sainte-Colombe. Tél. : 01 46 86 26 52. Fermé du 9 au 27 août.

Horaires d'ouverture : lundi de 8h30 à 12h et 13h45 à 17h30, mardi et vendredi de 8h à 12h et 13h45 à 17h30, mercredi de 8h30 à 13h, jeudi de 8h30 à 12h et 13h45 à 18h.

Agence postale communale

Rue Léon Blum. Tél. : 01 49 84 33 66. Fermée du 9 au 27 août. Horaires d'ouverture : lundi de 8h30 à 12h et 13h45 à 17h30, mardi et vendredi de 8h à 12h et 13h45 à 17h30, mercredi de 8h30 à 13h, jeudi de 8h30 à 12h et 13h45 à 18h.

Centre municipal de santé (CMS)

2 rue des Acacias.
Tél. : 01 56 70 17 30.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (19h le mardi). Fermé les 13 et 16 août.

Service municipal de la jeunesse

34 bis rue des Tournelles.
Tél. : 01 49 08 02 30. Accueil / billetterie : du 7 juillet au 31 août, service ouvert de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le Point Information Jeunesse (PIJ) est ouvert du 7 au 16 juillet et du 16 au 31 août de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Relais assistantes maternelles

6 bis rue Jules Ferry.
Tél. : 01 46 75 08 62.
Fermé du 19 juillet au 13 août ainsi que le lundi 30 août.

Multi-accueil Pierre Tabanou

Résidence Pierre Tabanou.
32 avenue du général de Gaulle.
Tél. : 01 46 64 74 41.
Fermé du 2 au 30 août.

Crèche familiale

2 allée des Violettes.
Tél. : 01 46 87 77 05.
Fermé du 2 au 30 août.

Moulin de la Bièvre

73 avenue Larroumès.
Tél. : 01 41 98 36 90. Jusqu'au 30 juillet ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Fermé du 2 au 22 août.

Espace culturel Dispan de Floran

11 rue des Jardins. Tél. : 01 46 15 78 78.
Du 1^{er} juillet au 27 août, service joignable du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
La billetterie rouvrira sur place, par téléphone et en ligne le mardi 31 août. Priorité de réservation pour les abonnés du mardi 31 août au samedi 4 septembre. Vente des places individuelles à partir du dimanche 5 septembre en ligne et à partir du mardi 7 septembre sur place et par téléphone.

Bibliothèque George Sand

21 rue Henri Thirard.
Tél. : 01 46 64 52 55. Ouverte mardi et vendredi de 15h à 18h, mercredi et samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Fermée du 9 au 21 août. Reprise des horaires habituels le 31 août.

Conservatoire de musique

3-5 rue Gabriel Péri.
Tél. : 01 41 24 22 45. Réouverture le 1^{er} septembre. Permanence téléphonique en juillet.

Cinéma La Tournelle

14 rue Dispan. Tél. : 01 49 08 50 70.
Ouvert en juillet et séances « coup de cœur », tous les samedis du mois d'août à 20h30.

Tennis couverts et squash

42 avenue du Général de Gaulle.
Tél. : 01 46 65 64 00.
Fermés du 1^{er} au 31 août.

Tennis extérieurs

21 rue du Hameau. Tél. : 01 46 65 64 00
Accessibles uniquement pour les détenteurs du code d'accès.
En juillet, tous les jours de 8h à 22h.
En août, tous les jours de 8h à 21h.

Salle de musculation et fitness

36 avenue du Général de Gaulle.
Tél. : 01 46 63 27 46.
En juillet : du lundi au vendredi de 9h à 21h, samedi de 10h à 17h30. En août : lundi, mercredi et vendredi de 10h à 13h30 et tous les soirs du lundi au vendredi de 16h30 à 20h30.

Piscine intercommunale

21 rue du Hameau.
Tél. : 01 49 73 38 80. Ouverte lundi et mercredi de 14h à 19h, mardi et vendredi de 16h à 21h, samedi de 10h à 13h30 et 14h30 à 19h, dimanche de 9h à 14h. Fermée les jours fériés.

Pharmacies de garde

Dimanche 4 juillet

Pharmacie Tomasino
2 rue Dispan
à L'Haÿ-les-Roses

Dimanche 11 juillet

Pharmacie Principale
Centre commercial
de la Saussaie
16 rue de Poitou
à Chevilly-Larue

Mercredi 14 juillet

Pharmacie du Marché
18 rue Henri Thirard
à L'Haÿ-les-Roses

Dimanche 18 juillet

Pharmacie de la Mairie
7 avenue Aristide Briand
à L'Haÿ-les-Roses

Dimanche 25 juillet

Pharmacie Centrale
10 place Pierre Curie
à Fresnes

Dimanche 1^{er} août

Pharmacie Akwa
15 rue du Dr Calmette
à L'Haÿ-les-Roses

Dimanche 8 août

Pharmacie Truong
61 rue de Cosarde
à L'Haÿ-les-Roses

Dimanche 15 août

Pharmacie de la Corolle
108 rue de Chevilly
à L'Haÿ-les-Roses

Dimanche 22 août

Pharmacie de la Mairie
7 avenue Aristide Briand
à L'Haÿ-les-Roses

Dimanche 29 août

Pharmacie Bittante
43 avenue Aristide Briand
à Chevilly-Larue

Dimanche 5 septembre

Pharmacie Charcot
10 rue du Docteur Charcot
à Fresnes



MENUS DANS LES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS - Juillet

Lundi 5

Salade verte vinaigrette
• Emincé de dinde à l'orientale • Pommes sautées • Fromage blanc nature sucré • Cocktail de fruits

Mardi 6

Mousse de canard cornichon • Filet de colin sauce aux fines herbes • **Ratatouille à la niçoise** • Saint Nectaire • **Nectarine**

Mercredi 7

Pastèque • Steak haché sauce tomate et origan • **Carottes vichy** • Vache Qui Rit • Mix'lait Framboise

Jeudi 8

Concombre tsaziki • Rôti de veau froid sauce tartare • Salade de pomme de terre vinaigrette • **Emmental** • Entremets au chocolat

Vendredi 9

Cake aux olives • Courmentier et emmental râpé • **Yaourt nature et sucre** • Pêche

Lundi 12

Betteraves persillées • Pavé de colin à la crème • **Coquillettes** • Saint paulin • Kiwi

Mardi 13

Salade de tomate vinaigrette • **Couscous de légumes et boulettes de flageolets** • Cantafrais • Île flottante

Mercredi 14

Féried

Jeudi 15

Melon • Rosbeef froid • Chou fleur sauce cocktail • Coulommiers • Tarte aux pommes

Vendredi 16

Salade de haricots blancs à la marocaine • Quenelles sauce champignons • **Riz créole** • **Yaourt nature sucré** Nectarine

Lundi 19

Feuilleté au fromage • Œuf dur sauce mornay • **Petits pois mijotés** • Petit suisse nature et sucre • Poire

Mardi 20

Cubes de concombre vinaigrette • Bolognaise de canard • Penne • Bûche de lait mélange • **Purée de pommes**

Mercredi 21

Tranche de Pastèque • Haut de cuisse de poulet mayonnaise • **Taboulé** • **Camembert** • Flan nappé caramel

Jeudi 22

Macédoine mayonnaise • Filet de colin sauce basquaise • **Purée** • Petit moulu • Pêche

Vendredi 23

Salade de tomate persillées • Rôti de porc au jus ou rôti de dinde • **Haricots verts à l'ail** • Gouda • Gâteau moelleux au chocolat

Lundi 26

Salade verte vinaigrette à la moutarde à l'ancienne • Chili sin carne • Cantal • Mousse au chocolat au lait

Mardi 27

Melon vert • Omelette au gruyère • Pommes sautées • **Yaourt nature et sucre** • Salade de fruit frais

Mercredi 28

Carottes râpées vinaigrette • Wings de poulet • Duo de courgettes jaunes et vertes • Petit moulu nature • Pastei de nata

Jeudi 29

Saucisson sec cornichon ou galantine de volaille • Pavé de merlu au citron persillé • **Julienne de légumes** • Brie • **Kiwi**

Vendredi 30

Salade de tomate à la coriandre • Cordon bleu (ketchup maison) • **Coquillettes** • Petit Cotentin • **Purée de pommes**



RETROUVEZ LES MENUS DU MOIS D'AOÛT SUR WWW.MENUS.LHAYLESROSES.FR

Produit BIO en vert / Mater : maternelle

Noces de platine



Giuseppe et Rachèle Imbratta ont fêté leurs noces de platine, le 5 juin dernier, en mairie, entourés de leurs quatre enfants, neuf petits-enfants et six arrière petits-enfants.

Il y a soixante-dix ans, le 14 mai 1951, le couple scellait son union à Sant'Elia Fiumerapido, petit village italien où ils ont grandi. Ils viennent s'installer en France, à Bagneux, à la fin des années 50, avant d'élire domicile à L'Haÿ-les-Roses, en 1972. Avec son épouse, rayonniste en pharmacie, Giuseppe Imbratta acquiert, dans le quartier du Petit Robinson, un petit pavillon que ce maçon rénove de ses propres mains. Leurs proches ne tarissent pas d'éloges sur Giuseppe et Rachèle Imbratta, « dotés d'un grand sens de l'hospitalité, d'une profonde gentillesse et d'une générosité sans faille ».

CARNET



Naissances

• Issam BOURAS 25-04 • Liliane BOUHLOU 02-05 • Matéo DA COSTA 05-05 • Harouna DOUCOURE 07-05 • Aris DJAFRI 08-05 • Mohamed-Cheikh MANSOURI 09-05 • Sasha GUITTET 12-05 • Anna DESLANDES 14-05 • Tracy AGO 15-05 • Massona CAMARA 22-05 • Mahamadou NIAKATE 25-05 • Liam DIB 26-05 • Ivan DOSS 26-05 • Meïvy RADOUX 26-05 • Kenaya AMANI 29-05.

Mariage

• Sirine ALIZOU et Karl POLONIE 29-05.

La publication des actes d'état civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacune, en vertu de l'article 9 du Code Civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans le magazine municipal. Les familles qui souhaitent voir figurer le nom de leur proche défunt sont invitées à se faire connaître auprès des Guichets uniques en mairie, 41 rue Jean Jaurès. Tél. : 01 46 15 33 33.

Mots croisés

Les plaisirs estivaux

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Solutions dans le prochain numéro.

HORIZONTALEMENT : 1- Il peut nous mettre sur le grill pendant tout l'été! - Donne du bonheur à la plonge -2- Frappa de coups - Gardienne de la paix - Entendu dans l'arène -3- Avec lui, pendant tout l'été, on passe autrement à table! -4- Lettres à envoyer - Part à part - Fait de l'effet d'être sans effet -5- Zone industrielle - Dans beaucoup de nos quartiers et pendant tout l'été, elles sont à vivre -6- Posé sur une chaise - Double voyelle -7- Repose - Très fréquentées tout l'été, il faut se mouiller pour y aller! -8- Agent de liaison - On apprécie de les passer dehors tout l'été -9- Un peu d'effet - Bande originale - Personnel -10- Lettre grecque - Coupa avec des dents -11- On profite de l'été pour en faire en balade - Populaire le 14 juillet -12- Personnel - Qui ne cache rien - Parfait pour garder la ligne pendant tout l'été!

VERTICALEMENT : A- Pour changer de peau cet été - C'est un dossier chaud pour nos loisirs -B- Voyelles - Il y en a plus d'une touristique à faire cet été - Laisse un choix -C- Mangé en Suisse - C'est le patron - Dans les fêtes estivaux, ils font preuve de beaucoup d'artifices! -D- Couleur de cheval - Marque de dédain - Fait un tour -E- Éducation Sportive et Physique - On aime s'y plonger pour se détendre -F- En extérieur, on y joue au tennis aussi en été - Norme - Connu -G- Il fait de longues journées (avec un article) - Sud-Ouest - Samarium -H- Nue de bas en haut - Avant après - Il a un pied à terre -I- Occasionnerai -J- Poulie - Négation - Ébauche d'un art -K- C'est donc notre maire - Mises à mort - Exclamation -L- Brame - Fait un avoir - Larguer en rouleau.

Solutions du numéro précédent

HORIZONTALEMENT : 1- (les feux de) LA SAINT-JEAN (à arroser = à fêter) -2- ERASME - ROT -3- TRIE - MUSIQUE (fête de la) -4- EIN - EPOUSE -5- VENU -6- LE MOIS DE L'ÉTÉ -7- E.E.E.N.N.N. - S.A. -8- NN - JOUR (de l'été) -9- FÊTE DES PÈRES -10- IT - ANNA - IRA -11- LA PENTECOTE -12- SINISE - PEZE

VERTICALEMENT : A- L'ETE (avec la fête de la musique) - LES FILS -B- ARRIVEE - ETAI -C- SAINEMENT - PN -D- ASE - NONNE - EI -E- IM - JUIN - DANS -F- NEM - E.S.N. - ENTE -G- U.E. - USNEE -H- JASPEES - P.A.C. -I- IO - LAJE - OP -J- ARQUEE - ORTIE -K- NOUS - TOUZEREZ -L- TEE - R.S.A.

GOLDEN BLOCKS

Battle de sprints



Double Dutch



Danse Hip-Hop



BMX

16 juillet

à partir de 13h30

Au Jardin Parisien

4 allée des Violettes

Inscriptions sur goldenblocks.lhaylesroses.fr ou sur place

